

Bois-le-Roi au quotidien



23 août 1944 La Libération de Bois-le-Roi

SCHÉMA DE DÉPLACEMENT COMMUNAL

La poursuite
des actions

TALENTS BACOTS

Sylvain Harrault,
champion d'apnée

BIODIVERSITÉ

Reproduction des
chauves-souris : deux
colonies identifiées

Sommaire

Découvrez
avec ce numéro
de BLR Mag une
nouvelle formule,
plus aérée, qui fait
la part belle aux
images.



80^{ème} anniversaire de la Libération de Bois-le-Roi,
23 août 1944

4 Retour sur...

Animations et festivités,
de mai à septembre

9 Vie associative

14 Agendas

16 Enfance

BBA :

- Pas à pas vers l'école, je grandis petit à petit
- Pique-nique de fin d'année
- LAEP, la Bulle du vendredi

Pot de fin d'année du 1000 Pattes

Les vacances d'été au Soleil Bacot

Séjour été 2024

Conseil des enfants

Pot de départ des CM2

19 Hommage

Béatrice Lafon

24 Cadre de vie

**Schéma de déplacement communal,
la poursuite des actions :**

- Modifications de circulation
- Avenue de la Forêt, un trafic à maîtriser

Rénovation de l'église

Modification circuits de la ligne 3440
(ex ligne 40)

26 Prévention

La priorité à droite

Les caméras de surveillance chez les particuliers

Devenir sapeur-pompier à Bois-le-Roi

28 Finances

Taxe foncière

Prix de l'eau

29 CCAS

Le CCAS de Bois-le-Roi devient un relais d'information jeunesse

Être un acteur du logement social de la commune

Information sur la décence énergétique

Repas et colis de fin d'année des seniors du CCAS

31 Professionnels

32 Talents bacots

Sylvain Harrault, champion d'apnée

33 Santé

L'hydratation

34 Patrimoine

Fernand Decoprez, l'art et le vélo

35 Biodiversité

Les deux premières colonies de reproduction de chauves-souris identifiées à Bois-le-Roi

Bois de Brolles : les conclusions de l'étude présentées par Jeevika Ragava

Une fresque du climat à la mairie

36 Lectures

38 Tribunes libres

39 État civil

En couverture : dessin de Christian Rousseau

BLR MAGAZINE - Octobre 2024 - Numéro 19

Directeur de la publication : David Dintilhac

Comité de rédaction : Nathalie Vinot (rédactrice en chef), Mélanie Moussours, Yves Fontanes, Ollivier Hlavac, David De Oliveira, Christel Jaehrling et service communication

Crédits photos : service communication, associations

Conception : www.nikomotion.com

Impression : Perigraphic

2900 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115g)

Dépôt légal à parution

MAIRIE

4 avenue Paul Doumer
77590 Bois-le-Roi

01 60 59 18 00

www.ville-boisleroi.fr



La rentrée municipale est marquée par l'avis de la commune sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a été soumis à un premier arrêté en conseil communautaire le 27 juin 2024. C'est le fruit d'un travail collectif de plus de deux ans pour établir un outil d'urbanisme qui couvrira l'ensemble du territoire des 26 communes du Pays de Fontainebleau.

Bois-le-Roi a été très présente tout au long des réunions d'élaboration, avec Magali Belmin, adjointe à l'urbanisme, Mélanie Moussours, adjointe à l'écologie et à la biodiversité locale, et moi-même. Ainsi qu'Olivier Hlavac, adjoint aux mobilités, notamment sur le plan vélo de l'agglo qui se traduit dans notre schéma de mobilité, et David De Oliveira, adjoint aux affaires sociales, sur les sujets relatifs à la mixité sociale.

L'élaboration du PLUi s'est appuyée sur une large concertation communautaire et communale, à laquelle les habitants de Bois-le-Roi et associations locales ont largement participé sous diverses formes : questionnaires, balades paysagères, réunions publiques, ateliers (PADD et outils réglementaires), réunions du groupe de travail développement durable de Bois-le-Roi, registres de concertation, carte participative en ligne... Ces temps d'information, d'échanges et de contribution ont permis d'enrichir le projet de PLUi.

En juin, la commune de Bois-le-Roi a organisé 4 réunions publiques d'information pour faire un état des lieux de l'avancement des travaux du PLUi et de nos réflexions sur le sujet :

Nous avons obtenu d'y intégrer de nombreuses évolutions positives pour le territoire communal de Bois-le-Roi reprises dans :

- les règles écrites sur la limitation des emprises des constructions, sur les hauteurs ;
- les règles imposant des pourcentages de pleine terre végétalisée ;
- la conservation, sur Bois-le-Roi, des règles de protection des arbres ;
- les nouvelles règles protectrices de la nature : Zones Naturelles de jardins (Nj), Zones naturelles de réservoirs de biodiversité (Nr), Arbres isolés remarquables, Espaces Verts Protégés (EVP) stricts ou aménageables, Ripisylve ;
- les règles de protection déjà existantes : Espaces boisés classés, Bandes de protections des lisières boisées, Jardins familiaux et vergers, Alignements d'arbres ;
- les règles protectrices de notre architecture remarquable (205 bâtiments identifiés sur le projet de règlement graphique) et des parcs et jardins remarquables, des murs anciens, qui font les paysages de la commune.

Les zones naturelles sur lesquelles les constructions nouvelles sont interdites ou très fortement limitées représentent à elles seules 322,9 ha, soit 46,4 % du territoire communal (Zones N, Nj et Nr, EVP aménageables).

La commune de Bois-le-Roi a aussi une obligation d'ouverture à la mixité sociale inscrite dans la loi SRU qui se traduira par des règles favorisant la mixité des logements tout en nous inscrivant sur le temps long et en privilégiant leur répartition sur le territoire communal.

Nous avons aussi poursuivi nos échanges avec les Bacottes et les Bacots à l'occasion de permanences tenues en juillet et début septembre et traité les observations reçues sur l'adresse mail dédiée mise en place par la commune (plui@ville-boisleroi.fr).

C'est sur la base de l'ensemble de ces éléments que nous avons formalisé une note d'observations présentée au conseil municipal et pointant les demandes d'évolution pour la commune de Bois-le-Roi afin de corriger des erreurs matérielles et erreurs de représentation, prévoir des protections supplémentaires et apporter des précisions sur les règlements.

Les Bacots et Bacottes pourront à nouveau s'exprimer lors de l'enquête publique ouverte à tous, qui aura lieu au premier semestre 2025.

Bien à vous,

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi

Éditorial

Ateliers informatiques

Mairie

Avec une moyenne de 7 participants, ces 9 ateliers, financés par le PRIF, s'adressaient aux personnes retraitées. Leur contenu portait sur découvrir mais aussi (re)prendre confiance avec l'ordinateur, approfondir ses connaissances et enfin s'approprier les appareils mobiles (mise à jour, créations de dossiers, navigation internet). Le CCAS espère proposer un autre atelier très prochainement.

**DU 23 AVRIL
AU 2 JUILLET**



MERCREDI 15 MAI

Doudous lecteurs

Bibliothèque

Dernière séance, avant la fermeture estivale, que Caroline, Charline et Carole ont animée en contes et chants pour le plus grand plaisir des tout-petits.

Vous retrouverez les Doudous lecteurs ainsi que toutes vos animations préférées dès l'ouverture de la médiathèque Musidora le 8 janvier 2025.

DU 29 MAI AU 30 JUIN



Exposition arts plastiques

Mairie

L'accueil et le hall ont reçu l'exposition annuelle d'une quarantaine de travaux des élèves de Camille de Prévaux, professeure au Trait d'Union. Parmi ceux-ci, des dessins de Jules, jeune élève du collège, qui nous a tragiquement quitté il y a quelques mois. Cette exposition lui était dédiée.

Fête de la musique

Métra et Cité

Nous avons été très heureux de vous retrouver si nombreux à l'occasion de cette très sympathique soirée, avec soleil, bonne musique et une excellente ambiance.

Bravo aux élèves du Trait d'Union, à la fanfare Mamouth et aux groupes présents, nous avons eu droit à des classiques et du gros son. Un grand merci aux participants et aux organisateurs qui ont bravé la météo pour la préparation de cette belle soirée.

Rendez-vous l'année prochaine !



VENDREDI 31 MAI

Fête des quartiers

Boissière et 3 Croix

Toute récente, cette fête est déjà devenue une institution... La fanfare Mamouth arrive à vélo, joue des airs de jazz pour les voisins réunis, éclaire les nuits les plus humides, partage un petit verre, et hop, la voilà repartie sur un autre quartier de la commune !

VENDREDI 21 JUIN





SAMEDI 22 JUIN

Bois-le-Roi fête l'olympisme

Complexe Langenargen

À moins d'un mois des jeux de Paris 2024, s'est déroulée notre traditionnelle fête de l'olympisme en lien avec le label Terre de Jeux. Celle-ci a permis de mesurer le dynamisme du sport à Bois-le-Roi. Bravo à toutes les associations sportives, aux bénévoles mobilisés pour cette journée conviviale sous une météo un peu capricieuse.

De nombreuses familles étaient présentes pour célébrer le sport en présence du Maire, des élus, de D. Bordereaux, délégué au sport, 1^{er} supporter de nos sportifs locaux. Merci à M. Gouhoury, Président de l'Agglomération pour sa présence et son soutien.



SAMEDI 13 JUILLET

La Guinguette du 13 juillet

Parc de la mairie

Cette soirée était une première à Bois-le-Roi sous ce format pour célébrer notre fête nationale.

Dans une ambiance festive, Gilou Lecouty, l'accordéoniste, avec Damien Chaucot et ses musiciens ont animé cette fête qui a réuni un public multigénérationnel, nombreux et joyeux.

Un grand merci à l'association le Barbacot et son espace buvette, chamboule-tout et mölky ainsi qu'aux food-trucks présents sur l'évènement.



VENDREDI 5 JUILLET

Cinéma sous les étoiles

Parc de la mairie

Suite au sondage mis en ligne sur l'application communale, c'est *Retour vers le futur* réalisé par Robert Zemeckis qui l'a emporté et vous étiez nombreux à assister à la projection du film. Une soirée parfaite, en solo, en couple, en famille ou entouré de vos amis, nous vous attendons aussi nombreux l'année prochaine.

MERCREDI 31 JUILLET



Don de sang

Salle Marcel Paul

Encore une fois, vous avez su prouver votre mobilisation pour cette collecte qui a finalement pu se tenir malgré les aléas dus aux élections et aux vacances. Merci aux donateurs et aux organisateurs.

DU 30 AOÛT AU
1^{ER} SEPTEMBRE

Théâtre de verdure



Battle Breaking



Tout feu tout flemme



Roméo et Juliette, ils ont tout essayé...



Conte enquête



Célimène et le Cardinal

Parc de la mairie

En ouverture de ce festival, vous avez plébiscité les exploits de nos champions de breakdance avec une victoire amplement méritée de El Phenomeno.

Le week-end s'est poursuivi avec différentes pièces de théâtre, passant du rire aux larmes et beaucoup de joie avec le spectacle pour enfants !

Merci à tous les artistes et techniciens présents sur cette édition ainsi qu'au public venu malgré un temps qui n'était pas prévu favorable au départ mais qui le fut. Vivement l'édition 2025 !



TOUT L'ÉTÉ

Animations biodiversité

Soleil Bacot

Plusieurs animations ont été proposées tout au long de l'été aux enfants : découverte des insectes avec les petits, balade nature dans l'Espace Naturel Sensible du Parc de Livry avec les plus grands et pour tous les participants aux veillées, découverte de la faune nocturne !

Autant d'occasions d'apprendre à observer, écouter, sentir la nature autour de soi pour mieux la protéger.

Petit-déjeuner de rentrée

Parc de la mairie

Les agents municipaux se sont tous retrouvés en présence de Monsieur le Maire et des élus autour d'un temps convivial.

La commune ne s'arrête jamais vraiment, le fonctionnement des services publics se poursuit même pendant l'été.

Nous avons repris notre rythme de croisière marqué par la rentrée scolaire et les rendez-vous culturels et associatifs de septembre.

VENREDI 6 SEPT.



Forum des associations

Complexe Langenargen

Édition réussie sous le soleil et avec une version améliorée de cet événement où les participants étaient installés aussi bien en intérieur qu'en extérieur avec animations, démonstrations et bourse aux vélos. Une belle après-midi de rencontres et de partage.

Plus de 40 associations étaient présentes et plus de 500 visiteurs sont venus les voir. Ces chiffres démontrent la vitalité associative, dont la quasi-totalité des acteurs sont bénévoles, qui concoure à l'animation et à l'attractivité communale.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE





DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Vide-grenier

Avenue Gallieni

Une nouvelle édition sous le soleil où le public a répondu présent pour rencontrer les exposants, chiner et se restaurer auprès des associations bacottes Vô sôn long et USB dans une ambiance festive et conviviale.

Un grand merci aux services municipaux, manifestations, techniques et police municipale pour toute l'organisation.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE



Talents bacots Pascal Haumont

Mairie

Excellente soirée à nouveau, cette fois-ci passée en accueillant ce conférencier, comédien-imitateur et ancien ingénieur en informatique.

Un parcours atypique et un passage d'un monde à l'autre décrit dans la bonne humeur avec un aperçu des techniques utilisées pour améliorer l'impact de la prise de parole en public.

Le discours, accompagné d'imitations bien choisies pour illustrer le propos du conférencier, a rendu cette soirée très agréable.

Escapade en Cornouaille

SAMEDI 21 SEPTEMBRE



Rendez-vous à l'écluse tôt le matin, plusieurs seniors sont partis en bus pour un séjour en Bretagne. Visites de Quimper, Concarneau, la Pointe du Raz et Locronan sont au programme de ce voyage organisé par le CCAS.



Podium féminin

DIMANCHE 15 SEPT.

TriaLong

Île de Loisirs

Pour cette 9^{ème} édition, plus de 1000 triathlètes avaient rendez-vous pour participer à cet événement sportif incontournable de la région.

TriaLong : 1,9 km de natation, 82 km de vélo, 20 km de course. Un grand bravo à tous ces sportifs.



SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Rencontre jeunes parents

Mairie

Comme toujours un moment fort sympathique où les bébés de l'année et leurs parents viennent profiter d'un moment d'échanges et de convivialité avec les services de la petite enfance et les élus et repartent avec un cadeau de bienvenue.



Accueil nouveaux arrivants

Mairie

Le Maire et les élus ont souhaité la bienvenue aux nouveaux venus sur la commune en leur présentant les services tout en profitant d'échanges chaleureux autour d'un verre et de petits fours. Ils leur ont aussi offert un sac cadeau.

Journée du Patrimoine

Préau Métra

Cette année, l'association BLR Audiovisuel et Patrimoine nous a proposé le très beau film "Par un beau matin d'été 1944", réalisé par Marc Girault, ce fut un moment plein d'émotion ponctué de témoignages et d'images d'archives pour nous faire revivre l'exode, l'occupation et la libération de Bois-le-Roi devant une salle comble.

Ce film, fruit d'un énorme travail, combine archives nationales et locales issues du fonds personnel de M. Girault et de l'association et comporte des extraits de nombreux entretiens menés depuis plusieurs années. La projection a été suivie d'un pot de l'amitié.



Nouvelle boîte à livres, place de la Gare

Donnons à la culture la place qu'elle mérite !

Vous l'avez sûrement remarquée ! Plus grande, imaginée, dessinée et conçue par les élèves du lycée technique de la Rochette, merci à eux. Un outil de partage, d'accès à la culture et symbole du réemploi.

Deux autres boîtes à livres seront également installées au niveau de l'école O. Métra et de la rue des Enfants. Victime de son succès, la boîte à livres d'origine va être révisée par nos services techniques en vue d'une nouvelle installation sur la place Jeanne Pladet.



**LES BACOTTES
AU FIL DU TEMPS**

**La saison 2023-2024 a été riche
en évènements et en partages**

Nous avons créé des doudous pour Léon la tête dans les Étoiles, tirelires roses et balade avec le Grand Bi et la fanfare Mamouth pour Octobre Rose, Bal folk avec le CCAS, marché de Noël.

Depuis nous travaillons sur nos projets 2024-2025, **le week-end des 12-13 octobre sera rose et festif**, pour le marché de Noël nous avons

décidé de reverser la vente de nos objets au Téléthon. D'autres actions sont en cours de concrétisation pour 2025.

Novice ou performante en couture, tricot, crochet, cartonnage, venez nous rejoindre le vendredi de 13h45 à 16h15, salle du Clos St-Père.

lesbacottesaufildutemps@gmail.com

LES AGAPES



Acheter légumes, œufs, poulets, pommes, pain, fromage de chèvre ou miel... ailleurs que dans un supermarché, c'est possible !

Tous les jeudis, nos adhérents et adhérentes viennent chercher leurs produits. Mais une AMAP, c'est bien plus qu'un panier, c'est aussi une gestion collective et un engagement de solidarité envers nos producteurs et productrices bio des environs.

Cet été, celles et ceux qui l'ont pu, sont allés aider nos maraîchers qui avaient besoin de bras pour faire face au surcroît de travail occasionné par un printemps trop arrosé et des orages violents.



Pour nous rejoindre :
06 50 56 95 81
lesagapes.blr@gmail.com
amapagapes.fr



**AU RETOUR
DU PRINTEMPS**

L'association se définit comme un outil culturel de lien social. Dans le monde actuel, nous avons un réel besoin d'ouverture vers autrui et d'élévation de la conscience collective.

C'est pourquoi, fondée en 2024 à Bois-le-Roi par un groupe de spectateurs d'art et d'histoire, ARP diffuse l'art dans le sens large du terme. Elle organise des ateliers de découverte des arts du monde, tels que l'Ikebana, art floral japonais, le Tai Chi, art martial et la philosophie taoïste.

ARP organise également des sorties dans des musées et des lieux historiques à proximité. À Bois-le-Roi, elle propose des cours hebdomadaires de langues étrangères (japonais et russe) et des cours de Qi Gong, avec Mme Olga Cayot, élève du Maître Wang.



CLUB DE L'ÂGE D'OR



Diverses activités sont proposées aux aînés. Sorties (théâtres, spectacles, visites...), voyages en France et à l'étranger, déjeuners avec après-midi dansant, loto, atelier culinaire, atelier décoration florale, jeux de société... Quelques réalisations : voyage en Italie, séjour en Périgord, croisière sur le Rhin, comédie musicale Notre-Dame de Paris, spectacle des aigles et déjeuner médiéval à Provins.

À venir : cabaret La Nouba, théâtre, Beaujolais nouveau fêté sur la Seine...

Plus d'infos dans notre bulletin sur le site de Bois-le-Roi > Espace associations > Club de l'Âge d'Or > Voir plus

Nous vous attendons et vous accueillerons avec joie !



UNION SPORTIVE DE BOIS-LE-ROI

L'USB vous accueille dès 8 mois et jusqu'aux seniors sans limite d'âge en proposant des activités adaptées à chacun et encadrées par des animateurs diplômés.

Nos disciplines sportives sont activités physiques adaptées, arts du cirque et acroyoga, baby gym, badminton, basketball, Biodanza, danse modernjazz, escalade, gym détente, gym équilibre, gym santé sur chaise, judo, karaté, multisport enfants, Pilates, Qi gong, renforcement musculaire, sophrologie, stretching, tennis, tennis de table, tir à l'arc, volleyball, yoga Kundalini. Des stages sont proposés durant les vacances scolaires : badminton, basket, multisport enfants, tennis, tennis de table...

www.usboisleroi.fr
06 95 89 69 50
president@usboisleroi.fr



USB DANSE

Samedi 8 juin, le spectacle de danse ModernJazz "Vie" fut haut en couleurs et plébiscité par les nombreux spectateurs. L'année est repartie sur les chapeaux de roues avec plus de 180 élèves inscrits sur les 12 cours. Il reste quelques places dans les cours débutantes et ados, Camille, notre professeure diplômée d'État, vous attend !



USB BADMINTON

Le club a fêté son 10^{ème} anniversaire en juin. Ce fut l'occasion de retracer une décennie de victoires, de volants déplumés et de matchs acharnés.

L'AG s'est également tenue permettant de résumer les diverses actions menées durant la saison, de mettre en avant les loisirs et les jeunes qui ont été assidus aux cours, ayant tenté l'expérience de

la compétition pour certains, et de présenter un nouvel équipement : le lanceur de volants.

Les 11 membres du bureau ont été reconduits, prêts à s'investir à nouveau pour la saison 2024-2025 avec cette volonté de conserver cet esprit de convivialité qui fait l'empreinte du club.

9-10 novembre : tournoi officiel 2^{nde} édition.



USB TENNIS

Une belle saison 2023-2024, vive 2024-2025 !

TENNIS
U.S. BOIS LE ROI
STADE LANGENARGEN
2024-2025

MINI-TENNIS
4/7 ANS
Lecture de trajectoire, coordination, motricité, premier geste technique

ÉCOLE DE TENNIS
7/18 ANS
Le mercredi, le samedi ou un soir en semaine

COURS ADULTES COLLECTIFS
En soirée, le week-end ou en journée, de septembre à juin

PRATIQUE LIBRE
• Cartes - Jeunes, Adultes, Famille, Parent/enfant, Cousins, Étudiant, Étudiant hors Ile-de-France
• Jeu à volonté, réservation par internet

Cours tous niveaux, groupes à effectif réduit (initiation, débutant, perfectionnement ou compétition). 5 professeurs diplômés d'état.

Avec près de 280 membres, le tennis est un des sports les plus pratiqués à Bois-le-Roi.

Nos équipes, jeunes, dames et messieurs ont défendu vaillamment nos couleurs dans le département. Un super bravo pour nos garçons de 10 ans, champions de Seine-et-Marne. Les cours collectifs jeunes et adultes ont repris depuis mi-septembre, il reste cependant des possibilités d'y participer.

Mini-Tennis de 4 à 6 ans, école de tennis de 7 à 18 ans, adultes tous niveaux, tennis loisir, jeu à volonté, animations, tournoi homologués, 5 professeurs diplômés d'État, 2 terrains couverts.

Infos et contacts sur : www.tennis-idf.fr/usboislerotennis



TOUS EN RANDO

Notre association vient de souffler sa première bougie et nos adhérents ont retrouvé toutes les activités qu'ils ont l'habitude de pratiquer. Le séjour en Croatie a permis à 40 adhérents de découvrir ce pays.

En plus de la dizaine de randos de tous niveaux organisées chaque semaine, la rando bien-être du mercredi rencontre un vif succès

après des randonneurs dont les capacités physiques sont modestes ainsi que des malvoyants et non-voyants. Nos sorties joëlettes permettent aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement de notre belle forêt.

Visitez tousenrando-blr.org
et pour toute info en +
contact@tousenrando-blr.org



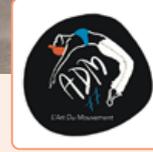
LES JARDINS DE LA DÉCOUVERTE

Stage "Préparons les J.O.", un vrai succès !



Ambiance de préparatifs de jour de fête aux JDLD : création de médailles d'or, d'argent et de bronze, de dossards, d'une flamme plus vraie que nature, repérage des pays participants, leurs drapeaux, visite de l'exposition "Olympisme, une histoire d'humanité". Consécration de tous les efforts fournis : des olympiades sportives et grandioses, avec l'USB Les P'tits Loups. Atmosphère solennelle et festive, défilé des équipes et porte-drapeaux, allumage de la flamme, ateliers sportifs, podiums, la fête fut réussie, les athlètes tous récompensés.

Pour être informé des prochains stages, inscrivez-vous
jardinsdeladecouverte@gmail.com ou Facebook Jardins de la Découverte



L'ART DU MOUVEMENT 77

Bougez avec l'Art Du Mouvement 77 !

Ils ont mis le feu au bitume à la kermesse des 3 écoles cet été... Découvrez la troupe Solo Styling de l'Art Du Mouvement 77 (ADM77), votre nouvelle association bacotte !

Laissez-vous séduire par des disciplines sportives et artistiques uniques : Solo Styling les lundis à BLR, West Coast Swing les mercredis à Avon, sans oublier des événements familiaux animés par des intervenants passionnés venant de tous horizons.

Dimanche 22 décembre, ne manquez pas la matinée danse K-Pop avec la coach Maé de la Xcrew31, l'éveil danse parents/enfants et l'atelier danse contemporaine pour les lycéens.

Rejoignez-nous sur :
artdumouvement77.wixsite.com/adm77



LA VIE À VÉLO

L'édition 2024 de la vélo-parade d'Halloween aura lieu le 19 octobre. Le départ est prévu à 17h au Clos Saint-Père. Venez déguisés pour cette boucle sécurisée de 5 km dans Bois-le-Roi. D'obscurcs réjouissances sont prévues avant le départ et à l'arrivée.

La Vie à Vélo, le Barbacot et les associations de parents d'élèves vous attendent nombreuses et nombreux.



**SYNDICAT
D'INITIATIVE
DE BOIS-LE-ROI**

Pour le **Marché de Noël**, le Syndicat d'Initiative de Bois-le-Roi vous propose de nombreuses dédicaces d'auteurs et autrices locaux autour de thématiques variées (thriller, voyage...). Pensez à vos cadeaux !

En exclusivité, une balade en "Traineauctoptère" avec le Père Noël, un moment unique et festif ! Gratuit pour toute la famille.



**L'EFFET
NATURE**

Le **Jeu des Accords Toltèques** : une invitation à la transformation personnelle



Imaginez un espace où l'on apprend à mieux se connaître, à se libérer de ses croyances limitantes et à transformer sa relation avec soi-même et les autres. Cet espace existe et s'appelle Le Jeu des Accords Toltèques.

Cet outil de développement personnel est inspiré des enseignements ancestraux de la culture toltèque, popularisés par Don Miguel Ruiz dans son célèbre ouvrage et transpose ces principes en une expérience ludique et interactive. C'est une occasion unique de se reconnecter à soi-même.

Pour vous inscrire : www.effetnature77.fr



**LA MANTES
BACOTTE**

Le 24 juin, les 26 enfants de petite section de maternelle de Mme Prost sont venus rencontrer les poussins, nés en couveuse dans leur classe à la mi-mars, que La Mantes Bacotte a accueilli.

Partis de l'école à pied, ce furent de joyeuses et pétillantes retrouvailles ! Les poussins avaient grandi. Les enfants étaient curieux de tout savoir sur le poulailler, la nourriture et pourquoi Julotte était devenue Julot... Les prénoms des poussins ont été donnés par les enfants : Piou-Piou et Julotte, devenue Julot car c'est un coq...



Les enfants ont joué avec les poussins et les autres poules en cette belle matinée ensoleillée. Cela restera un lumineux souvenir de leur 1^{ère} année scolaire.



FCPE

PEEP



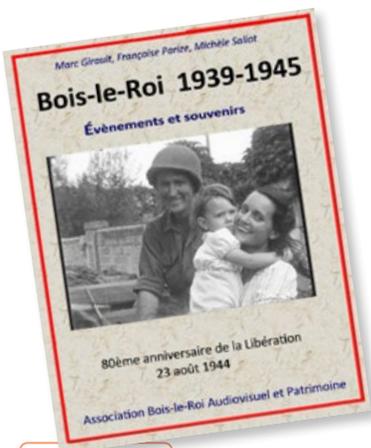
Grosse mobilisation pour la kermesse des écoles

Les associations de parents d'élèves de Bois-le-Roi ont organisé le **29 juin la kermesse des écoles**. De nombreux enfants ont participé aux stands tenus par des parents. Chamboule-tout, jeux en bois, cible géante, maquillage... Mais également tennis, basket, danse, vélo et collecte de jouets grâce à la mobilisation des associations locales.

Véritable manifestation zéro déchets, cette année la kermesse a intégré une activité sur les Jeux Olympiques.

Après toutes ces épreuves, les enfants ont reçu une délicieuse gaufre en guise de récompense.

Et grâce à la vente de boissons et gâteaux apportés par les parents, près de 600 € de bénéfices ont été reversés aux écoles.



BOIS-LE-ROI AUDIOVISUEL ET PATRIMOINE

Notre association a participé à la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Bois-le-Roi : exposition photo en mairie, projection d'un film inédit. Ces réalisations à partir de documents d'époque, relaient les moments de 1939-1945 vécus par les habitants : exode, occupation, résistance et libération. Tous ont été très émus ; les plus âgés de voir ou de revoir un parent, un ami, les plus jeunes de découvrir cette période troublée.

En souvenir un ouvrage de 80 pages couleur est paru : 12 €, disponible auprès de l'association 01 60 66 31 32 / www.braudiovisuel.fr et à la boulangerie Bisson.



L'ARGILE ENTRE LES MAINS

Depuis des millénaires l'homme travaille la terre, des objets utiles mais aussi des objets d'art : des représentations d'animaux, d'êtres humains ou des objets imaginaires. C'est ce que nous faisons au sein de notre association. Selon l'envie de chacun, l'objet prend forme, la création n'a pas de limite.

Nous partageons cette passion dans une ambiance d'entraide et de convivialité.

L'atelier est ouvert aux adultes tous les mercredi et jeudi de 9h à 21h à La Roseraie, 11 avenue Gallieni.

Nous serons toujours ravis de renseigner les visiteurs sur notre activité.

Angéline 06 88 12 72 52
Colette 06 98 67 97 91
argile.mains@gmail.com

LE TRAIT D'UNION
Enseignement artistique

LE TRAIT D'UNION

Une nouvelle année commence pour les enseignements artistiques au TU, pour tous les âges et tous les goûts : musique, théâtre, arts plastiques.

En fonction du nombre d'inscrits, un atelier de musiques actuelles sera mis en place et la chorale des enfants se dédoublera en 2 groupes (6-8 ans et 9-11 ans) pour mieux s'adapter à chaque groupe d'âges.

Les cours de dessin et de peinture du mardi pour les adultes et les ados ont encore quelques places disponibles. N'hésitez pas à vous inscrire !

secretariat@letraitdunion.art /
07 67 93 35 58 du lundi au jeudi
de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 9h à 13h.
letraitdunion77.free.fr



CABOT BACOT

Envie de vous amuser avec votre chien le samedi matin ?

C'est une association qui a du chien, elle propose des cours d'éducation canine le samedi au stade des Foucherolles, dans une ambiance ludique et conviviale, pour apprendre à éduquer son chien en s'amusant.

Des parcours d'agility, des petits tours pour danser avec son chien, des jeux canins. Les cours évoluent en fonction du niveau et des besoins de chaque binôme. Comment apprendre la marche en laisse ? Les positions de base ? Tout en employant des méthodes bienveillantes et respectueuses du chien.

www.cabotbacot.fr



BOIS-LE-ROI



OCTOBRE 2024

JEUDI 24



Visite au Conservatoire national des plantes

De 9h30 à 18h, Milly-la-Forêt

JEUDI 31

Halloween

De 20h à 21h, maternelles
De 20h30 à 22h, élémentaires
ALSH Le Soleil Bacot

NOVEMBRE 2024

VENDREDI 8

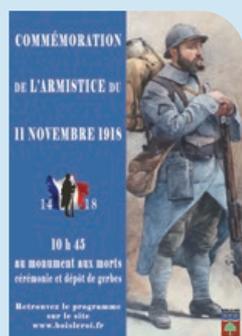
Chantier nature

de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes
De 15h30 à 17h, bois des Viarons

Conférence

sur le danger des EEE et sur les bons comportements à adopter
De 17h à 18h30, salle multiactivité

LUNDI 11



Commémoration armistice 1^{ère} guerre mondiale

10h45, monument aux morts

SAMEDI 16



Ateliers réparation

De 14h à 18h, préau Métra

LUNDI 18



Don du sang

De 15h à 19h30, salle Marcel Paul

SAM. 24 ET DIM. 25

18^{ème} Salon de peinture et sculpture J.P. Mastelinck

De 14h à 18h, salle Marcel Paul
(Vernissage vendredi dès 17h30)

DÉCEMBRE 2024

VENDREDI 6

Colis de Noël des seniors

De 14h à 17h, salle des mariages

DIMANCHE 8



Manifestations de Noël

Salle Marcel Paul

Marché de Noël

De 10h à 17h, en extérieur

Spectacles enfants

11h pour les 0/6 ans
15h pour les 6/10 ans

Défilé aux lampions 17h

Feu d'artifice

17h30, Île de loisirs

MAR. 17 ET MER. 18



Repas des seniors

12h, Chalet du Moulin à Chailly-en-Bière

JEUDI 19

Conseil municipal

20h30, salle des mariages

JANVIER 2025

SAMEDI 11

Vœux du maire

16h00, gymnase Langenargen

MERCREDI 15



Don du sang

De 15h à 19h30, salle Marcel Paul

FÉVRIER 2025

VENDREDI 7

Talents bacots

20h30, salle des mariages

Retrouvez tous vos événements en détails sur www.ville-boisleroi.fr, Facebook et Instagram sans oublier votre application Néocity

Manifestations proposées par nos voisins chartrettois sur la période d'octobre à janvier

OCTOBRE 2024

VENDREDI 18

Soirée Octobre Rose

avec 77 ASAC
Espace culturel
à partir de 20h



SAMEDI 19

Bal Folk

de l'Amuse Danse
Espace culturel à partir de 20h

SAMEDI 26



Évènement Halloween

organisé par la municipalité

DIMANCHE 27

Animation Octobre Rose

ateliers bien-être
organisés par le CCAS et le CLAP
Place de la mairie de 10h à 12h

NOVEMBRE 2024

DU 8 AU 11

Salon des arts

Espace culturel
(Vernissage vendredi 8 à 19h30)

LUNDI 11

Commémoration armistice 1^{ère} guerre mondiale

Monument aux morts

SAMEDI 16

Troc'plantes aux Potagers d'enfer

Rue Joffre de 14h à 18h

Soirée danse avec 77 ASAC
Espace culturel

DIMANCHE 17

Loto

organisé par le Sentier des galets
Espace culturel de 14h à 18h
sur inscription :
lesentierdesgalets@gmail.com

VENDREDI 22



Spectacle magie & mentalisme

organisé par la municipalité
Espace culturel à 20h30 sur réservation
coordinateur.culturel@mairie-chartrettes.fr

SAMEDI 23

Soirée cabaret

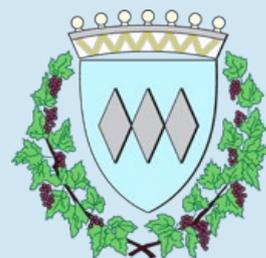
organisée par la Cie TIDCAT
Espace culturel à 20h30

VEN. 29 ET SAM. 30



Marché de Noël

avec apéritif du Maire, spectacle nocturne et exposants
Place de la mairie, vendredi de 17h à 21h et samedi de 9h à 13h



SAMEDI 30

Soirée jeux de société

avec l'association Orkhun
Espace culturel à partir de 20h

DÉCEMBRE 2024

VENDREDI 13

Soirée danse

avec 77 ASAC
Espace culturel

SAMEDI 14

Concert de Noël

ADAC / Chorale Odyssée
Espace culturel



MARDI 31

Réveillon

de l'Amuse Danse
Espace culturel

JANVIER 2025

SAM. 11 ET DIM. 12

Rencontres chorégraphiques

organisées par Paroles de Corps
Espace culturel

SAMEDI 18

Vœux du Maire

Espace culturel

SAMEDI 25

Chartrettes Comedy Club

(2^{ème} édition)
Espace culturel à 20h30

Retrouvez tous les événements de Chartrettes en détail sur :
www.mairie-chartrettes.fr ou sur facebook.com/villedchartrettes/

BBA

Pas à pas vers l'école,
je grandis petit à petit



La 1^{ère} rentrée constitue une grande étape pour les enfants et leurs parents.

Afin de faciliter cette transition, des passerelles ont été organisées entre le Bébè Accueil, l'ALSH et en juin l'école maternelle Robert Lesourd avec une immersion dans les différentes classes, le temps de partager des ateliers et un temps de récréation.

C'est avec plaisir que les professeurs, les ATSEM ainsi que l'équipe du Bébè Accueil ont pu observer des enfants enthousiastes et déjà prêts pour la rentrée !

Pique-nique de fin d'année

Mercredi 26 juin celui-ci s'est tenu dans le jardin du BBA en présence d'une dizaine de parents.

Au programme : jeux pour enfants et buffet partagé, alimenté par chacun. À l'issue du pique-nique, des cadeaux de départ confectionnés par les enfants et l'équipe du Bébè Accueil ont été remis.



LAEP, la Bulle du vendredi

Vous êtes parents d'un enfant jusqu'à 3 ans ou vous attendez un enfant ? Ce lieu est fait pour vous !

C'est un lieu de jeux, de rencontres, de partage et de convivialité. Venez jouer, discuter, partager

vos parcours et vos ressentis sur la parentalité. La Bulle est ouverte le vendredi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) salle multiactivité, à côté de l'ALSH. Ce lieu est gratuit, anonyme et confidentiel, sans inscription.



Le pot de fin d'année du 1000 Pattes

Comme chaque année, le 1000 Pattes a été heureux d'accueillir sa mascotte de l'ânerie Bacotte. Chocolat, vêtu de son gilet jaune, a enchanté petits et grands en transportant les cartables sur chaque ligne.

Vendredi 28 juin, le pot de fin d'année s'est tenu dans le parc de la mairie. Familles, bénévoles et enfants ont partagé un apéritif convivial. En signe de reconnaissance, la commune a offert aux bénévoles un jeu de société.





Le mois de juillet

Les enfants ont traversé la France en camping-car, chaussés de leurs emblématiques claquettes-chaussettes.

Leur périple les a menés à la découverte de l'Alsace, Picardie, Bretagne, Île de Ré, Bassin d'Arcachon, Auvergne, Midi-Pyrénées et Marseille. Chaque région leur a offert un aperçu unique de la culture locale, entre paysages, traditions et spécialités culinaires.

Tout au long du mois, les enfants ont également dansé, intégrant musique et danse aux différentes cultures découvertes lors de leur voyage, ajoutant une touche festive à chaque étape.

Malgré un temps orageux, deux veillées mémorables ont marqué leur aventure : un loup-garou grandeur nature et une fête foraine improvisée. En prime, ils ont visité Provins où ils ont admiré un château et un spectacle d'aigles, ainsi que La France Miniature, concluant un mois riche en découvertes. Ce voyage, ponctué de danse et d'aventures, restera gravé dans leurs mémoires comme une expérience inoubliable à travers les richesses de la France.

Les vacances d'été au Soleil Bacot

Le mois d'août

Les petits Bacots ont embarqué à bord de La Croisière s'amuse, découvrant plusieurs pays pendant leurs vacances.

Ils ont commencé au Portugal, puis ont poursuivi en Espagne et en Italie, pour terminer en Grèce.

Les enfants ont participé à des activités manuelles et des jeux inspirés des cultures de chaque pays visité, dansé sur des musiques traditionnelles et dégusté la pâtisserie locale. Ceux du groupe élémentaire ont également vécu 2 veillées-nuitées, avec des thèmes comme les sens, le carnaval de Venise et une veillée tortillas.

Les petits matelots ont également effectué une sortie sur le canal de Briare pour une croisière, visité l'aquarium de Val d'Europe et participé à un escape-game à Savigny. L'équipe de La Croisière s'amuse, a apporté joie, sourire et bonheur au Soleil Bacot, offrant aux enfants l'occasion de profiter pleinement de leur séjour à bord.



Séjour été 2024



Le retour des 49 jeunes Bacots d'un séjour inoubliable sur le thème du cirque et de la piscine a été marqué par des sourires radieux et des récits enthousiasmés.

Pendant cette aventure estivale, les jeunes participants ont eu l'occasion de découvrir les arts du cirque, d'améliorer leurs compétences aquatiques et de tisser des liens forts avec leurs camarades.



Le conseil des enfants

Le conseil des enfants de notre commune n'a pas chômé. Entre projets ambitieux et initiatives citoyennes, les jeunes élus ont su démontrer leur engagement et leur dynamisme tout au long de l'année.

Thématique sport

Le 11 juin 2024, plus de 230 élèves de CM1 et CM2 de Bois-le-Roi et Chartrettes se sont réunis pour un Lendit sportif mémorable. Répartis tout au long de la journée, ces jeunes athlètes ont participé à diverses rencontres sportives sous une météo clémente, rendant l'événement encore plus agréable.



Merci aux animateurs, Adrien et Alexandre et au service enfance pour l'organisation, à Mme Aveline adjointe aux affaires scolaires et périscolaires d'avoir porté ce projet, aux enseignants de l'école Olivier Métra et de Chartrettes ainsi qu'à tous les parents qui ont permis cette belle manifestation sportive.

Thématique solidarité

Le 29 juin 2024, les associations de parents d'élèves ont organisé la

kermesse des 3 écoles au Clos Saint-Père. Le conseil des enfants a tenu un stand solidaire afin de récolter vêtements, jeux et fournitures scolaires pour l'association les Colibris. Pas moins de 8 caisses de vêtements, 6 caisses de jouets, livres, feutres et 2 draisiennes ont été récoltées !

Thématique environnement

Les élus ont planché sur plusieurs sujets cette année, notamment le ramassage des déchets, la création d'un verger solidaire avec des arbres fruitiers, et en donnant leur avis sur la désimperméabilisation de leur cour. Ces nombreux projets seront à finaliser pour les années à venir !

Thématique école

Les élus ont également travaillé sur la création d'un journal pour leur école, intitulé *Métra aux infos*. Malheureusement, en raison du manque de temps, ils n'ont pas pu le publier avant la fin de l'année scolaire. Cependant, la trame du journal est prête et sera finalisée l'année prochaine. Les jeunes journalistes sont impatients de partager leurs articles et leurs reportages avec toute la communauté scolaire.

Sortie parisienne

La commune a organisé une sortie



à Paris pour nos jeunes élus. Initialement prévue, une visite guidée à l'Assemblée nationale a été annulée en raison des récentes actualités. Un plan B tout aussi passionnant a été activé.

Les élèves ont commencé par une visite au Petit Palais, découvrant une exposition fascinante sur le street art. Ils ont ensuite pique-niqué au Jardin des Tuileries, profitant du beau temps et de la convivialité du moment. L'après-midi a été consacrée à la visite du musée de la Légion d'Honneur, où les collections impressionnantes ont suscité leur admiration.

Malgré ce changement de programme, la sortie a été un succès, enrichissant la culture générale des jeunes élus et leur offrant des moments inoubliables ensemble. Ils ont voyagé en train, accompagnés à l'aller de M. le Maire et Mme Aveline, rendant l'expérience encore plus mémorable.

Pot de départ des CM2

Lundi 24 juin, Mme Aveline, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, avec Mme Vinot, 1ère adjointe et Mme Mangin, directrice de l'école Métra, ont procédé à la traditionnelle remise des cadeaux de fin d'année offerts par la commune aux élèves de CM2 qui quittent l'école élémentaire pour le collège en septembre.

Nouveauté cette année : une calculatrice, approuvée par le collège Denecourt pour toute la durée du cursus et éligible pour le brevet des collèges sans oublier le livre Bois-le-Roi, mon village.

Tous ont également profité d'un goûter.





Béatrice a commencé il y a 42 ans en mairie de Bois-le-Roi, et prend enfin une retraite bien méritée, effective au 1^{er} novembre.

Béatrice, 62 ans, et son mari Philippe, 65 ans, se sont connus en 1981 et mariés le 20 août 1983. Ils ont un fils Michaël, en 1986, et un petit-fils Fabio de 2 ans et demi, qui habitent le Morbihan. Ils ont appris que la mairie de Bois-le-Roi recherchait du personnel et c'est ce qui les a conduits ici en 1982 tout droit de leur Charente-Maritime natale. Béatrice, sans emploi après l'école, a d'abord aidé ses parents ostréiculteurs.

Elle avait 20 ans en arrivant, a été embauchée par M. Lesourd, le maire et M. Bourdaud, le secrétaire général, DGS de l'époque, et a débuté en mairie comme agent d'entretien en avril 1982. Elle aidait Mme Lenfant, concierge de la mairie, qui habitait sur place et se chargeait de l'entretien puis elle s'est occupée de la cantine, a fait des ménages dans les écoles, des remplacements comme aide-ménagère chez des personnes âgées, a servi aux vins d'honneur en mairie. Elle était toujours de bonne composition, toujours prête à rendre service, n'hésitant pas à accepter les missions qu'on pouvait lui confier et on lui a proposé de passer titulaire. Quand Mme Lenfant a commencé à réduire son temps de travail, Béatrice l'a remplacée en mairie pour le ménage ainsi que dans les écoles puis au BBA et bien entendu en dépannage partout où l'on avait besoin d'elle sans oublier les apéritifs qu'elle gérait pour

Béatrice Lafon

Une carrière dévouée au service de la commune

différentes manifestations. Elle a repris aussi les appartements de son ancienne responsable en mairie. Il faut savoir qu'à cette époque, la mairie n'avait pas la même physionomie que maintenant et comportait plus de logements que de bureaux... Ils finiront par s'installer dans leur logement de fonction, près de la police municipale. Tous deux ont été un couple emblématique de la mairie qui pendant longtemps en a assuré la surveillance et le gardiennage.

Un problème de santé l'a obligée à quitter ses fonctions prématurément en avril 2022, bien malheureuse de ne pas pouvoir reprendre sa place avant son départ en retraite.

Béatrice et Philippe rejoignent leurs familles en Charente-Maritime et s'installent dans leur maison de Saint-Agnan où ils pourront lire, regarder la télé, faire de la marche, pêcher des coquillages, cuisiner et passer de bons moments en famille.

Pour son pot de départ du 13 septembre, elle avait invité ses amis, collègues, élus d'hier et d'aujourd'hui présents en nombre pour saluer le départ de cet agent plus que méritant. Béatrice s'entendait bien avec tout le monde, que ce soient les maires, les élus, le personnel et bien entendu toutes ses collègues. Elle a été un peu l'âme de la mairie, avec sa présence discrète mais toujours efficace, elle faisait son travail sans jamais perdre sa bonne humeur ni son sourire, nous la croisons régulièrement tôt le matin ou tard le soir et c'était toujours un plaisir d'échanger avec elle. Merci du fond du cœur pour toutes ces années au service de la commune, bonne retraite !

Laissons-lui la conclusion : "Merci à tous pour votre présence et votre participation qui m'ont beaucoup touchée. Je ne vous oublierai jamais. J'emporte avec moi de très bons souvenirs, une page qui se tourne vers un autre horizon."



“ Je suis très ému de saluer Béatrice qui a consacré 42 ans au service des Bacots, avec son mari Philippe, heureux de la voir très entourée à cette occasion. Elle m'accueillait souvent le samedi matin, son sourire et sa gentillesse n'avaient d'égal que le soin qu'elle portait à l'entretien de la mairie. Avec tous mes remerciements ! ”

David Dintilhac, maire



“ C'est avec une pointe de nostalgie que nous te disons au revoir, ton sourire lumineux et ta bonne humeur contagieuse nous manqueront, tu étais toujours prête à rendre service à tes collègues. ”

Gazou, Magalie, Florence, ses collègues

“ L'un de mes souvenirs les plus marquants avec Béa est celui des vœux du maire, son organisation impeccable lors de la coupe de la galette, et sa disponibilité. Toujours prête à rendre service, quel que soit le besoin. Sans oublier les demandes insolites de ceux qui voulaient absolument une part avec une fève ! ”

Cristina, sa collègue et cheffe

“ Béatrice, c'est la gentillesse personnifiée ! Toujours prête à rendre service, avec le sourire... ”

Michel, un agent

80^{ème} anniversaire de la Libération de Bois-le-Roi,

23 août 1944

“ Dis papa, c’est quand qui vont venir, les Américains ? ”

Depuis que la radio officielle avait annoncé leur débarquement en Normandie le 6 juin, voici 3 mois qu’on les attendait dans toute la région et que les enfants s’impatiaient, posant toujours la même question !

L’attente

“On les disait ici, puis là, derrière la forêt, ayant franchi ceci, traversé cela, et le découragement s’emparait du village à l’idée qu’on les voyait partout et jamais chez nous”.¹

Des Bacots avaient creusé des abris dans leur jardin. Seul signe de ce débarquement, en **juin**, les restrictions alimentaires s’étaient aggravées. Et aux dernières nouvelles, le 20, un chasseur américain avait mitraillé un train allant à Fontainebleau et l’immobilisait entre la rue Gustave Mathieu et le pont des Petits Prés.²

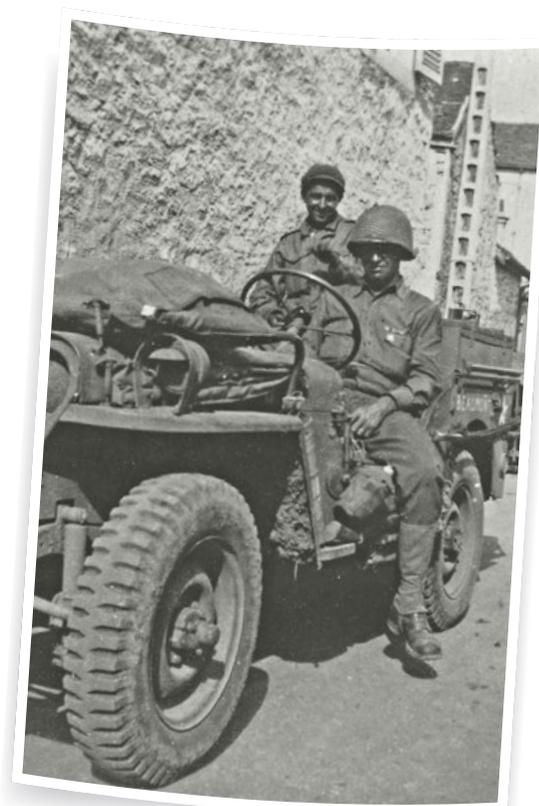
P-38, chasseur lourd américain



Juillet s’était étiré en longueur, on guettait les quelques incidents qui faisaient espérer... un avion anglais qui piquait sur un convoi allemand, une escadrille de P-38 qui attaquait un train de péniches devant Chartrettes, des trains mitraillés dont un en gare de Bois-le-Roi, une petite bombe larguée sur

l’écluse sans grand dégât, une autre la nuit sur la voie ferrée...

Août prenait le même chemin, couvre-feu et pas d’éclairage public. Les enfants avaient faim, on manquait de tout. Bois-le-Roi et Chartrettes étaient très surveillés mais on ne voyait guère les Allemands.



Le 14, on entendit crier dans Brolles ! Derrière les volets, on vit passer des convois de charrettes attelées, chargées de soldats qui passaient dans la rue principale, ils embarquaient du ravitaillement et aussi les vélos. Les jours et nuits suivantes, ils défilaient toujours, poursuivis par la pluie. On entendait un roulement continu de voitures à chevaux qui se dirigeaient vers le pont de Chartrettes.

Le 16, des enfants étaient allés chercher des œufs chez Potin en traversant la Seine et racontaient qu’ils avaient vu des allées et venues de camions de déménagement devant les grandes propriétés.

Le 17, un train allemand, mitraillé et incendié la veille en route pour l’Allemagne, avait été abandonné dans un tunnel entre Melun et La Rochette. La population de Bois-le-Roi, affamée, s’empressa de piller le train, il y avait “du cognac, du bon vin, du champagne, des tissus, des draps, des couvertures, des vivres et surtout du miel de Guinée liquide que les gens vont chercher dans des boccs et dans des arrosoirs.”³

Le déménagement des Allemands

Le 19, les Allemands faisaient sauter le pont de Fontaine-le-Port ainsi que leurs nombreux dépôts de munitions en forêt. Ils prévinrent le même jour qu’ils allaient faire sauter aussi le dépôt de Livry. Le tambour de ville annonça la nouvelle à 8h du matin. Ordre fut donné de laisser les fenêtres et les portes ouvertes et de descendre dans les caves. Ceux des bords de

1. Témoignage Denyse Berthoud-Boegner

2. Témoignage M. Le Quang

3. Témoignage André Linard



Seine se réfugièrent au centre de Bois-le-Roi et à Brolles tout le monde partit en forêt avec son précieux sac de papiers. À 13h, rien depuis Livry, on repartait à la maison, on déjeunait dehors au cas où. Les jours suivants, on attendit, portes et fenêtres ouvertes.

Le 22, à 19h, on annonça à nouveau que l'explosion du dépôt aurait lieu entre 19 et 21h, on dînait en vitesse, on reprit le sac et cette fois, chacun descendit dans les caves dont celle recommandée du marchand de vin Duclos à Brolles. Et là, on attendit, toujours le son du tambour. Vers 20h30, un bruit assourdissant ! Le souffle arriva même dans les caves, les oreilles se bouchèrent. Puis tous les quarts d'heure, ça sautait, jusqu'à 23h30. "Au premier coup, tous les carreaux ont sauté dans l'avenue Alfred Roll, sur les bords de Seine, les tuiles ont sauté et il n'y avait plus d'arbres dans le parc." ⁴ Il n'y avait plus d'électricité non plus.

Le jour du 23 août se leva sur les dégâts des maisons et des jardins, cloisons intérieures soufflées, escaliers mis à jour, arbres arrachés et même l'église, le lavoir...

Les Américains à Bois-le-Roi

On n'eut pas le temps de ramasser les tuiles tombées du toit qu'à 9h30, les enfants criaient :

👁️ Venez vite, il y a plein de soldats qui passent en auto et les gens applaudissent ! 👁️



Le pont de Chartrettes sauta à 9h45.

"On allait jouer dans le jardin... Remue-ménage, des cris, des tirs, on ne savait pas pourquoi. Mon père dit : les enfants, restez près de nous. Les enfants, on avait compris. Les gens se préservaient en ne parlant pas, on savait que les américains allaient venir. Un monsieur passe : ils sont là. - Qui ? - Les Américains ! Mon père ne dit rien. Mais : les enfants, allez

les voir, pas trop loin ! Je vais te donner des tomates. Tiens, Marie-Françoise, tu prendras une bouteille de vin, tu leur donneras.

On sort par la grille. Des cris, des bruits, des grosses machines. On descend au coin. Il est 11h environ. On voit des gens qui couraient, qui montaient sur le char, objet qu'on ne connaissait pas. Il n'y avait pas d'enfants. On devait raconter à mon père. Des gens en kaki qui nous regardaient. Un m'attrape : tu veux monter ? Il me met en haut du char. Je regarde, un peu embêtée, je donne les tomates. Le bonhomme riait, il était noir, il riait tout le temps dans un drôle de langage. Je regardais ma sœur : ne dis rien, le doigt sur la bouche. On ne comprenait rien à la fois terrifiées mais fascinées. Ils nous relâchent, ils nous rendent le panier à salade. Au revoir, disons-nous. Ils nous donnent un petit carré dur à mâcher, il fallait le mâcher pour le rendre agréable, j'étais méfiante, ma sœur mâchait. Moi, je mâche et j'avale. Mon père a dit : c'était du chewing-gum, tu vas avoir les boyaux collés !" ⁵



Les Américains sont passés !

Ils ont traversé le village en direction de Samois, suivis par la population, impressionnée par tout ce matériel et les nombreux noirs qu'on n'avait jamais vus, les gens venaient regarder les interminables convois qui faisaient leur jonction au pont de Valvins l'après-midi avec l'armée américaine venue de Fontainebleau.

Soudain une détonation formidable entendue depuis Bois-le-Roi ! Le pont de Valvins sur lequel s'engageaient les premiers chars avait sauté ! Dans l'après-midi, on revit des tanks qui n'avaient pas pu passer la Seine qui retraversaient Bois-le-Roi en direction de Melun.

4. Témoignage M. Ménard

5. Témoignage Marie-José Quinet

Les Américains à Valvins ⁶

Les Allemands avaient évacué les berges, ils avaient incendié avant de l'abandonner une partie de la grande ferme voisine de la maison pour gagner le haut de Samoreau. "À la fin de la journée, une grande accalmie se produit ; chacun sort, joie générale, mais vague. On dit que les Américains ont passé le fleuve. Mais où exactement et où sont encore les Allemands ?"

La fusillade reprit, on dégringola dans la cave. De minuit jusqu'à l'aube on entendit un bombardement violent. Dans la nuit, les Américains avaient fait passer dans l'eau des éléments d'infanterie, formant ainsi une petite tête de pont, avec un petit poste de surveillance qui s'était installé devant la fenêtre du salon, sous une toile de tente car il pleuvait.

On apporta des sandwiches aux nouveaux venus. La fusillade reprit, des obus allemands tombaient, l'un deux éclata sur le toit, blessa un soldat du poste, des brancardiers alertés traversèrent le verger du voisin pour venir l'évacuer. On proposa aux américains d'entrer dans le salon et la salle de bain du premier, "une violente rafale de balles s'abattit sur le salon par la fenêtre grand ouverte. Des soldats allemands débouchèrent au coin de l'épicerie d'en face".

L'angoisse saisit chacun, vont-ils revenir plus nombreux et reprendre la maison ? Mais les Américains étaient toujours fermement installés dans le salon. "La maison résonne au-dessus de nos têtes du bruit de leurs pas et des armes chargées et rechargées", les Américains attendaient leurs chars, en mangeant d'une main leur sandwich et tenant leurs armes de l'autre. "Ils expliquent qu'ils tiendront là jusqu'à ce que le pont soit terminé. On sent chez eux une certitude calme, une aisance dans les décisions prises et exécutées qui font notre admiration."



6. Témoignage
D. Berthoud-Boegner

"Sur la berge, on entend un bruit, immense par moment, de roulement de ferraille, de charges pesantes transportées. C'est le nouveau pont mystérieux que nous ignorons si proche et qui s'achève ! Là-bas au bout du jardin, le mur du potager s'écroule soudain et énorme, au milieu des choux et des carottes, un Shermann de 33 tonnes, Cute Jeannie, s'avance, vire sur la pelouse en évitant le sapin et l'arbre de Judée, et majestueusement débouche dans la rue du village en attaquant plus haut les positions ennemies.

Il est suivi par une formation d'infanterie, les hommes marchent ou s'agenouillent sur deux files, tous diversement armés, tous souriants et l'air fort content de nous faire si plaisir car nous hurlons de joie devant la maison.

Tous les jardins voisins sont traversés par d'autres chars, d'autres groupes d'infanterie. Et bientôt assis sur le rebord de la fenêtre du salon d'où tout à l'heure on mitraillait les Allemands, nous assistons au passage de ce flot qui inonde le village. Plus tard nous voudrions comprendre tout, aller voir le pont de bateaux qui a été construit à 30 mètres du jardin.

Mais jusqu'à la nuit nous sommes là à nous remplir les yeux du spectacle prodigieux de cette armée amie qui a chassé l'occupant. Alors au milieu des soldats qui nous frôlent en passant, des véhicules qui pétaradent, glissé parmi les plus grands, le bébé tout sale de poussière, barbouillé déjà des premiers bonbons croqués avec délice, s'approche et s'adressant à son père :

“ Dis Papa, pourquoi est-ce qu'on n'a pas gardé dans le jardin le Cute Jeannie des Américains ? ”

"Nous nous souviendrons toujours de ces soldats libres et forts dont nous n'avons rien su, sinon qu'ils appartenaient à la 5^{ème} division, qu'ils tiraient rudement bien et qu'ils aimaient les tomates et les enfants".

Michèle Saliot

D'après les mémoires de Bacots et de Mme Berthoux-Boegner, locataire d'une maison à Samoreau, qui raconta ces 3 journées passées avec son mari et ses 5 enfants au bord de la Seine, pont de Valvins, dans le journal américain Life.

1^{er} septembre 2024

Commémoration et expositions

Vous étiez nombreux pour commémorer le 80^{ème} anniversaire du 23 août 1944 qui marque une journée de liesse et de libération à Bois-le-Roi après 5 ans d'occupation, d'exode et au milieu de combats violents qui se poursuivront encore plusieurs mois.

Une journée que Christian Rousseau (1934-2000), qui est né et a vécu av. Alfred Roll à Brolles, a illustré dans un dessin réalisé au jour de la Libération de Bois-le-Roi et qui représente l'accueil réservé aux soldats américains par les Bacots et les Bacottes et qui figure en couverture de ce magazine (don à la commune de son neveu Bertrand Martel).

Les participants présents se sont recueillis avec émotion pour vivre cette cérémonie, notre député, F. Valletoux, notre maire, David Dintilhac, les élus du territoire, l'équipe municipale, les anciens combattants et porte-drapeaux, les pompiers ainsi que la Fanfare commémorative. Michèle Saliot, historienne et élue, nous a fait partager le cours de notre histoire communale au cœur de la grande histoire. Merci aux associations BLR Audiovisuel et Patrimoine, Les Tacots Bacots, les Bacottes au fil du temps et au public venu en nombre. Tous se sont retrouvés dans le parc de la mairie par un beau soleil pour partager un moment de convivialité.

Ce temps de commémoration a été complété par des expositions sur ce thème en mairie, archives diverses de M. Girault et son association, et journaux d'époque de Mmes Parize, Saliot et Ingrain Ludot. Enfin vous pourrez profiter jusqu'à la fin de l'année d'une exposition hors les murs de photos d'archives proposée par Michèle Saliot et Anne Dekker. Elles ont souhaité retracer le chemin des Américains dans la réalité de l'époque. Les rares personnes qui possédaient des appareils photos alors ont réalisé de précieuses photos souvenir à l'endroit de leur habitation. L'emplacement des bâches a repris ce parcours au rythme de nos photographes amateurs.



Christian Rousseau (ci-contre) auteur du dessin (ci-dessus) qui illustre la couverture de ce numéro



Schéma de déplacement communal

La poursuite des actions

Issu d'un travail de co-construction avec les habitants, le schéma de déplacement vise à favoriser le rééquilibrage entre circulation automobile et circulations actives (marche, vélo...).

Ainsi sur les secteurs à enjeux identifiés par le schéma, de nouvelles actions vont être mises en œuvre afin d'appliquer les mesures d'apaisement et de sécurisation.

Modifications de circulation

Deux secteurs à enjeux identifiés dans le schéma de déplacement (Carnot / Cité / République - Foch / Petits Prés / Verdun) nécessitent la mise en œuvre de modifications des régimes de circulation avec un passage en sens unique de certains axes.

Les habitants de la rue Carnot avaient sollicité la commune concernant les difficultés globales de circulation sur le quartier. Jeudi 6 juin, une réunion publique a permis de présenter aux habitants du quartier des propositions d'aménagement : création d'une zone de rencontre 20 km/h sur la rue Louis Létang et d'un cédez-le-passage dans sa partie basse pour permettre aux habitants de la rue du Closeau de sortir en sécurité de celle-ci. Afin de répondre à l'inquiétude des habitants de cette rue sur les risques de report de circulation, des comptages ont été menés courant septembre afin de quantifier à terme l'impact de cet aménagement sur la rue.

Sur l'axe Marceau / Petits Prés / Verdun, l'enjeu est de redonner de la place aux cycles, avec des aménagements dédiés, et aux piétons, en créant à terme un trottoir PMR sur les rues Marceau et de Verdun afin de sécuriser l'arrivée des enfants vers les écoles et celle des collégiens lorsqu'ils se rendent au stade.

Les voiries concernées par la mise en sens unique sont les suivantes :

- rue du Mossu dans le sens rue Carnot / rue Louis Létang
- rue Carnot (sur la partie comprise entre la rue Louis Létang et la place de la République) dans le sens nord / sud
- rue de France dans le sens rue Marceau / place de la République
- rue des Petits Prés dans le sens rue Marceau / rue de Verdun
- rue Marceau dans le sens rue de la République / rue de France
- rue de Verdun dans le sens rue des Petits Prés / rue des Écoles

Toutes ces rues disposeront d'un contre-sens cyclable.

Ces propositions permettront de répondre à plusieurs enjeux de sécurité au niveau local :

- sécurisation du carrefour Marceau / République
- sécurisation des carrefours Létang / Carnot / Cormier
- amélioration de la circulation sur la portion de la rue Carnot
- aménagements cyclables sur les rues Carnot / Marceau / Petits Prés / Verdun
- sécurisation de la traversée piétonne et création d'une esplanade élargie devant l'école Olivier Métra

L'ensemble de ces aménagements sera réalisé durant les vacances de la Toussaint.

La phase de test permettra d'évaluer les bénéfices et contre-bénéfices et de conforter leur faisabilité.

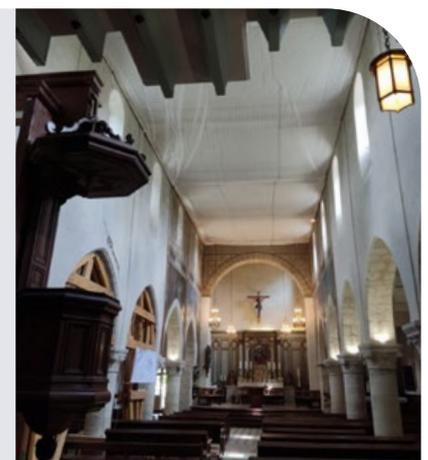


Rénovation de l'église

En juin, un filet a été apposé au niveau des plafonds du chœur et de la nef de l'église Saint-Pierre, pour éviter les chutes de plâtre pouvant se produire aux niveaux des fissurations des enduits. C'est la dernière des opérations d'urgence menées sur les deux dernières années, après les 2

étaiements au droit d'une pile de la nef et les travaux de charpente et de couverture.

La prochaine étape sera de retenir un architecte du patrimoine afin de lancer les études préalables aux travaux de confortement de l'ouvrage préconisé dans le cadre du diagnostic architectural réalisé en 2023.



Avenue de la Forêt, un trafic à maîtriser

Une expérimentation est en cours pour ralentir la circulation sur cet axe majeur.

Des emplacements de stationnement ont été matérialisés afin de créer des régimes de priorité pour apaiser la circulation générale sur cet axe.

Cette démarche est menée à la suite de la réunion publique du 19 juin avec les habitants de l'avenue de la Forêt qui subissent les désagréments journaliers du passage d'environ 6 000 véhicules/jour.

Certains ajustements seront réalisés début octobre afin de prendre en

compte les 1^{ers} retours. De plus, des marquages de résine seront prochainement appliqués au niveau de l'entrée de ville et du carrefour formé avec les rues Colinet et Joseph Bail pour expliciter les trajectoires de ce secteur difficilement lisible.

Des aménagements plus importants, avec la réalisation notamment de plateaux surélevés en lieux et places des dos d'âne sont prévus en 2025 et font l'objet d'échanges avec les services du département 77 qui récupérera la gestion de cette voirie en 2025.



Modification circuits de la ligne 3440 (ex ligne 40)

BUS

Une nouvelle desserte à Brolles

La commune a sollicité la CAPF afin de travailler avec le transporteur (Transdev pour Île-de-France Mobilités) sur une modification des parcours de la ligne 3440.

L'objectif était d'obtenir une offre de transport au niveau du quartier de Brolles pour enfin répondre à une demande forte exprimée

depuis le lancement des navettes et rappelée dans le cadre du schéma de déplacement communal.

Après plusieurs réunions de travail, la municipalité a obtenu la refonte suivante, qui se traduit par la mise en œuvre de nouveaux itinéraires pour la ligne 3440.

L. 3440 OUEST

Itinéraire alternatif qui permet de :

- ne pas emprunter de voiries étroites
- desservir entièrement le quartier de Brolles
- desservir au total 1 150 habitants sur ce secteur



L. 3440 EST

Itinéraire alternatif qui permet de :

- fusionner les 2 lignes actuelles en 1
- caler 4 trains le matin et 4 trains le soir sur les parcours
- maintenir l'offre existante pour les arrêts les plus éloignés de la gare



La priorité à droite

Si aucune signalisation ne réglemente la circulation à une intersection, c'est la priorité à droite qui est la règle par défaut.

L'article R. 415-15 du Code de la route définit la règle de priorité à droite comme suit : *"Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf si dispositions différentes prévues au présent livre."*

Autrement dit, la règle vous contraint à céder le passage au conducteur qui arrive à votre droite.

La règle de la priorité à droite vaut pour tout type d'usagers : cyclistes, piétons, véhicules à moteurs, EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé). Elle vaut également pour tout type de chaussées ouvertes à la circulation (impasse, parking public, chemin goudronné...).

Attention ! Seules les voies suivantes ne sont pas concernées par la priorité à droite (**article R. 415-9 du Code de la route**) :

- voies privées
- chemins de terre
- rues nécessitant le franchissement d'un trottoir, ce qui est le cas à Bois-le-Roi pour la rue du Clos de la Cure ou la rue Louis Périn

Sanctions

Selon l'article R. 415-5 du Code de la route, en cas de refus de priorité à droite, le conducteur encourt une contravention de 4^{ème} classe :

- une amende forfaitaire de 135 €
- un retrait de 4 points

Les caméras de surveillance chez les particuliers

Vous êtes de plus en plus nombreux à installer ou faire installer des caméras de surveillance chez vous pour vous sentir plus en sécurité.

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Quelles précautions prendre lors de l'installation de la caméra ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). **Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique.** Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide à domicile, nourrice...), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras par différents moyens (par un affichage à l'entrée de la zone filmée ou par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison).

Quels recours en cas d'infraction aux règles ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- le service des plaintes de la **CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés) ;
- les services de gendarmerie, de police nationale ou municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

Comment signaler la caméra d'un voisin qui filme chez moi ?

Dans un 1^{er} temps, il est préférable de prendre contact avec celui-ci et lui expliquer la situation pour un arrangement.

Si toutefois, votre voisin refuse le dialogue, il est dans ce cas possible d'adresser une plainte auprès de la Cnil soit par le biais d'un formulaire en ligne soit via une lettre de plainte envoyée par courrier à l'adresse suivante : *Cnil, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex 07.* À la suite du signalement, la Cnil pourra envoyer une lettre de rappel de la réglementation au voisin mis en cause. Si la plainte auprès de la Cnil n'aboutit pas, le voisin victime d'une caméra de surveillance intrusive devra saisir la justice. Dans ce cas, il est conseillé de faire constater la présence de la caméra litigieuse par un huissier de justice. En cas d'abus, le juge pourra ordonner au voisin de retirer sa caméra de surveillance au besoin sous astreinte.



Textes de référence

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Code civil : article 9 (protection de la vie privée)

Code pénal : article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé)

Devenir sapeur-pompier à Bois-le-Roi

Vous avez envie d'être utile ? De donner du sens à votre vie pour protéger, secourir et sauver ? Alors n'hésitez plus, engagez-vous auprès des autres, pour les autres, autour de valeurs et d'un esprit fort.

Être sapeur-pompier

- C'est faire le choix d'un métier (sapeur-pompier professionnel) ou d'un engagement citoyen (sapeur-pompier volontaire) au service des autres : porter secours et assistance aux personnes en difficulté, protéger les animaux, les biens et l'environnement.
- C'est intégrer plus qu'un collectif, une équipe autour d'une activité dynamique, concrète, qui ne connaît pas la routine et où l'entraide et le collectif sont fondamentaux.
- C'est bénéficier tout au long de sa carrière de formations de qualité, pour apprendre, se spécialiser, se perfectionner et évoluer en se construisant un véritable parcours.
- C'est rejoindre aussi, en Seine-et-Marne, une organisation riche de plus de 50 ans d'histoire, dont la force de frappe lui permet d'intervenir dans les meilleures conditions possibles sur un territoire vaste exposé à tous les dangers.
- C'est être un acteur de la vie locale et contribuer au lien social, c'est participer aujourd'hui aux enjeux de demain !

Qu'est-ce qu'un sapeur-pompier volontaire (SPV) ?

Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager pour les autres, en parallèle de son activité professionnelle ou de sa vie privée.

En France, toutes les 6 secondes, les sapeurs-pompiers partent en intervention alors être sapeur-pompier volontaire, c'est d'abord travailler en équipe et adhérer à des valeurs telles que la disponibilité, le sens du service public et le dévouement. Véritable vecteur de développement personnel au travers des formations et de la vie en caserne, cet engagement citoyen se concrétise par des gardes ou des astreintes, des départs en intervention, des entraînements.

Quelles sont les conditions pour devenir SPV ?

Pour devenir volontaire, le candidat doit remplir un certain nombre de critères.



Vous voulez relever le défi ?



Rendez-vous dans le Centre d'Incendie et de Secours de Bois-le-Roi !

Lieutenant Raphaël WOLFF

Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Bois-le-Roi

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne

11 rue des Foucherolles
77590 Bois-le-Roi

wolff@sdis77.fr

01 64 81 29 92 ou 06 74 07 13 83

- Être âgé de 17 ans minimum au dépôt de candidature, avec le consentement écrit du représentant légal le cas échéant.
- Résider légalement en France.
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national.
- Jouir pleinement de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n° 2 du casier judiciaire.
- Remplir les conditions médicales et physiques adaptées à la future activité.

De plus, le candidat s'engage à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires, et notamment de la charte nationale du sapeur-pompier volontaire.

Quels sont les conditions d'exercice de cet engagement ?

- Les sapeurs-pompiers dépendent d'une organisation hiérarchique, ce qui rend l'évolution possible durant toute la durée de l'engagement.
- L'activité de sapeur-pompier volontaire ouvre droit au versement d'indemnités.
- Afin de concilier au mieux vie familiale et volontariat, le Sdis 77 facilite l'accès à la formation ainsi qu'à la disponibilité opérationnelle des SPV par la mise en place de conventions employeurs.

Taxe foncière

Vous avez reçu votre avis, voici quelques clés sur cette taxe locale.

Financement des services publics

Source de revenus essentielle pour les collectivités locales, elle permet de financer des services publics indispensables (écoles, bibliothèques, infrastructures routières...)

Soutien aux projets communaux

Les recettes de cette taxe sont réinvesties dans les projets qui bénéficient directement aux habitants, création ou rénovation de bâtiments, soutien à des initiatives associatives culturelles et sportives... En finançant des infrastructures de qualité et des services publics efficaces, la taxe foncière contribue à créer un environnement de qualité pour les Bacots.

Équité et redistribution

Basée sur la valeur locative des propriétés, elle est un outil de redistribution équitable. Les propriétaires de biens de grande valeur contribuent davantage, ce qui permet de répartir les ressources de manière

plus juste et de financer des services accessibles à tous, y compris aux ménages les plus modestes.

Stabilité financière

Contrairement à d'autres sources de revenus, cette taxe offre une stabilité financière aux collectivités locales. Les fluctuations économiques ont moins d'impact sur celle-ci, ce qui permet à la commune de planifier à long terme et de garantir la continuité des services publics.

En somme, la taxe foncière, loin d'être une simple obligation fiscale, contribue à bâtir des villes et des villages où il fait bon vivre.

En fonction de votre condition (âge ou invalidité par exemple) et de vos revenus, vous pouvez être exonéré de tout ou partie de votre taxe foncière. Certaines exonérations sont de droit et sont effectives sur demande du contribuable auprès du Trésor public.

Le CCAS de la commune peut aussi vous aider dans vos démarches.

Retrouvez les dispositions applicables sur : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-foncieres-bati-calcul-reductions>

Retrouvez tous les éléments relatifs aux finances communales

Dossier spécial finances du BLR Magazine n° 18 sur le site de la commune : <https://bit.ly/3XB5XpM>



Prix de l'eau

Facture d'eau potable, une lecture difficile.



Le montant de la dernière facture d'eau du nouveau délégataire sur la commune, Veolia, a pu vous surprendre. Pour rappel, Veolia a été retenu à l'issue d'une procédure de marché public obligatoire menée par la communauté d'agglomération et ses prestations ont débuté au 1^{er} janvier 2024.

Voici quelques explications pour mieux comprendre la première facture reçue dans le courant de l'été.

- Les factures sont semestrielles (hormis pour les clients ayant choisi la mensualisation). Elles comptabilisent les abonnements du semestre suivant et les consommations du semestre échu, ainsi que toutes les taxes afférentes.
- La dernière facture de la SAUR, exploitant sortant, était une facture ne comptabilisant que la part variable (la consommation du 2nd semestre 2023 sur les volets eau potable et assainissement). **Aucune part fixe (abonnement) n'a été facturée.**
- La facture émise par Veolia effectue un rattrapage des abonnements. **Vous réglez, exceptionnellement, sur cette seule facture :**
 - abonnement délégataire 1^{er} et 2nd semestre 2024 pour le volet eau potable ;

- abonnement agglomération 1^{er} et 2nd semestre 2024 pour les volets eau potable et assainissement ;
- votre consommation du 1^{er} semestre 2024 depuis le dernier relevé effectué par la SAUR en décembre.

C'est la multiplication des abonnements sur cette facture qui suscite ce sentiment d'augmentation par rapport aux factures passées. En réel, le prix de l'eau a lui diminué dans le cadre de la nouvelle délégation : les prix moyens hors abonnement étaient de 3,86 €/m³ pour la SAUR et ils sont de 3,78 €/m³ pour Veolia.

Si des questions subsistent : une permanence d'information Veolia se tiendra en mairie le mardi 15 octobre après-midi sans rendez-vous.

Le CCAS de Bois-le-Roi devient un relais d'information jeunesse

Depuis le 20 juin 2024, le centre communal d'action sociale de Bois-le-Roi a signé une convention avec le centre d'information jeunesse de Seine-et-Marne.

Les Centres d'Information Jeunesse (CIJ) ont pour objectif principal de répondre aux besoins et aux questions des jeunes en matière d'orientation scolaire et professionnelle, de formations, d'emplois, de logement, de loisirs, de santé et d'autres thématiques qui les concernent. Identifié comme un axe de développement par le conseil d'administration du CCAS dans son analyse des besoins sociaux, cette convention concrétise l'engagement de la commune en faveur de la jeunesse (11-18 ans).

Ainsi le CCAS de Bois-le-Roi peut accueillir les jeunes pour un premier niveau d'information élémentaire et faire le lien avec le CIJ. Cette convention permettra également de :

- former les agents du CCAS sur les mesures concernant la jeunesse
- recevoir les publications et expositions



réalisées par le CIJ77 sur les thèmes de la santé et de l'Europe, ainsi que les publications départementales et régionales en direction des jeunes

- contacter un conseiller du CIJ sur une situation individuelle
- avoir un soutien logistique pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation
- disposer de questionnaires et d'outils permettant d'élaborer un diagnostic du territoire et de définir les besoins de la jeunesse

Lors des événements proposés par le CCAS (Escape game, soirée jeux-vidéos, barbecue, etc.) les agents du CCAS et ceux du CIJ seront à l'écoute de la jeunesse souhaitant échanger sur ses problématiques.

Information sur la décence énergétique

Le propriétaire doit fournir au locataire un logement décent. Pour qu'un logement soit considéré comme décent, la loi prévoit qu'il doit respecter des niveaux de performance énergétique minimum de plus en plus exigeants.



En France métropolitaine, pour être qualifié de décent, un logement doit :

- depuis le 1^{er} janvier 2023, avoir une consommation d'énergie (chauffage, éclairage, eau chaude, ventilation, refroidissement, etc.), exprimée en énergie finale, inférieure à 450 kWhEF/m²/an. Cette consommation est estimée dans le DPE (attention, il s'agit de la consommation d'énergie finale et non d'énergie primaire)
- à partir du 1^{er} janvier 2025, avoir au moins la classe F du DPE
- à partir du 1^{er} janvier 2028, avoir au moins la classe E du DPE
- à partir du 1^{er} janvier 2034, avoir au moins la classe D du DPE

Être un acteur du logement social de la commune

Vous possédez un bien que vous souhaitez mettre en location mais des travaux sont nécessaires pour améliorer ses performances énergétiques, l'agence nationale de l'habitat (ANAH) peut vous venir en aide.

Au travers d'aides financières et d'avantages fiscaux l'ANAH finance une partie de vos travaux à condition de louer votre bien aux tarifs réglementés définis par l'agence. Au travers de son offre Loc'Avantages vous pouvez d'ores et déjà faire une simulation sur les avantages dont vous pouvez bénéficier en suivant le lien :

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>



En améliorant les performances énergétiques de votre bien vous agissez pour l'environnement en réduisant votre empreinte carbone et participez via des tarifs réglementés à l'effort de solidarité. N'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller FranceRenov' de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau au 01 64 98 11 79.



Repas et colis

de fin d'année des seniors du CCAS

Le repas de nos aînés se tiendra, comme l'an passé, au Chalet du Moulin à Chailly-en-Bière, les mardi 17 et mercredi 18 décembre à midi. Le repas est offert à tous les Bacots de plus de 65 ans.

Pour les seniors de plus de 70 ans ne pouvant participer au repas du Chalet du Moulin, un colis gourmand est proposé, cette année, c'est la Maison Valette qui a la charge de vous régaler avec ses spécialités du sud-ouest.

Nous vous invitons dès à présent à retourner votre bulletin d'inscription à l'aide du coupon-réponse ci-dessous au CCAS par courrier au **4 avenue Paul Doumer à Bois-le-Roi** ou par courriel ccas@ville-boisleroi.fr avant le 7 novembre 2024.



Coupon-réponse

1^{ère} personne du foyer

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

2^{ème} personne du foyer

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

- Je souhaite participer au repas mardi 17 décembre
- Je souhaite participer au repas mercredi 18 décembre
- J'ai besoin d'un accompagnement pour me rendre au repas
- Je souhaite bénéficier du colis de Noël à venir chercher à la mairie de Bois-le-Roi vendredi 6 décembre de 14h à 17h
- Je souhaite bénéficier du colis de Noël mais ne peux me déplacer et souhaite qu'il me soit livré à mon domicile

Allons conter fleurette

Faire plaisir... et se faire plaisir ! C'est à ces fins que je vous accueille dans ma boutique depuis octobre 2023. Car les fleurs et les plantes font du bien au moral, et comme dit le dicton : quand le moral va, tout va ! Mémoires de l'enfance, souvenir d'un atelier de jardin chez papy et mamie, époque désuète au milieu des outils et matériaux, pots, vases, outils de jardin, terreau, bois, fer, toile de jute, osier des paniers, corde, kraft, raphia et pierre... Plantes vertes et fleuries, d'intérieur et d'extérieur, fleurs fraîches, séchées et roses éternelles répondent présentes pour votre plus grand ravissement. Le végétal est là, bien là, prêt à accompagner dans le quotidien des intérieurs et jardins fleuris et des événements de la vie. Pour compléter cette ambiance réconfortante, nounours et bougies parfumées sont de la partie.

Je m'appelle Marie-Paule, je suis fleuriste et je vous invite au **1 bis place de la République**, pour cette parenthèse, un moment dérobé à vos occupations journalières, un instant

de chasse au trésor, pour trouver la pépite et vous voir repartir un sourire ravi sur les lèvres et votre nouveau butin à la main. J'aime la compagnie des fleurs et des plantes, dénicher les perles rares, aller au-devant de ces rencontres insolites jusqu'aux succulentes, cactées, carnivores, bonsaïs, kokedamas, plantes sur pierre de lave. J'aime vous regarder franchir le pas de ma porte et butiner de fleur en fleur, de plante en plante, à la découverte de ces petits occupants en attente d'adoption et prêts à remplir leur mission de ce précieux cadeau bien-être de la nature. J'aime assister à ces retrouvailles, car elles ne sont jamais fortuites, comme le disait Paul Eluard : "Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous".

Allons conter fleurette

Artisan fleuriste - 01 64 87 12 73

Mardi, jeudi, vendredi
et samedi de 9h à 12h30
et de 15h à 19h

Mercredi et dimanche
de 9h à 12h30



Infini...tifs

Départ Pascale

Native de Melun, Pascale finit ses études à 17 ans après avoir obtenu son CAP de coiffure et son BP, après quelques temps à Vaux-le-Pénil et 4 ans passés à Dammarie-les-Lys, elle décide de reprendre le salon de coiffure rue de la République, Infini...tifs à Bois-le-Roi et succède le 15 avril 1986 à Mme Beaumartin. À 22 ans, elle atteint son objectif d'être sa propre patronne. Le 30 Juin 2024, après 38 ans de bons et loyaux services, auprès des Bacots et Bacottes, Pascale tire sa révérence et s'en va en Charente-Maritime pour profiter pleinement de sa retraite.

Nous lui souhaitons de bons et longs moments avec ses proches.

Arrivée Isabelle

Après avoir travaillé avec passion au sein de ce salon de coiffure pendant 7 ans, j'ai le privilège et la responsabilité d'en reprendre les rênes suite au départ en retraite bien mérité de Pascale. Merci de votre confiance et de votre fidélité. Ensemble, continuons à écrire cette belle histoire de partage, de beauté et de bien-être. Je suis impatiente de vous accueillir à nouveau au **1 rue de la République** et de vous accompagner dans tous vos projets capillaires.



Infini...tifs

Salon de coiffure
01 60 69 61 07

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 17h

GT Cars Side

Dans l'automobile depuis 1993, chef d'entreprise depuis plus de 5 ans, et fort d'une grande expérience dans le domaine de la voiture et des véhicules sans permis, j'exerce mon métier avec passion et rigueur. Je travaille essentiellement sur la confiance, en toute transparence et convivialité. Nous vous proposons également la vente de vélos à assistance électrique de la marque NEOMOUV et leur entretien.



GT Cars Side

Éric Pauleat

Garage automobile - 01 64 09 20 67

8 bis place de la République
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sav@gtcarside.fr

Sylvain Harraut

Champion d'apnée



Lors d'une apnée statique je ne fais aucun mouvement, je me laisse porter par l'eau et je me relâche au maximum.

Je ne pense à rien, un grand vide s'ouvre en moi et je m'endors peu à peu. Je suis en autohypnose. C'est tellement agréable ce vide, je crois que j'adore ce sentiment. Mais il ne dure que 4 min...

Puis progressivement la soif d'air apparaît, elle me réveille. Gentille au début. Ce n'est pas pour l'instant un réel besoin vital, mais une envie de mon cerveau, qui devient peu à peu obsessionnelle. C'est alors que mon grand combat commence. Cette envie se heurte à ma volonté : non, je retiendrai encore mon souffle parce que je l'ai décidé, je sais le faire. L'esprit est bien plus fort que le corps.

À ce moment précis, j'ai droit à un petit coup de pouce de dame nature, mon être tout entier s'adapte : mon cœur ralentit à moins de 40 pulsations par minute, mon sang se concentre sur mes organes vitaux et déserte les extrémités. Je le ressens, j'en ai conscience, je le vis. Ce phénomène s'appelle le diving reflex. Nous l'avons en commun avec nos cousins les mammifères marins, les otaries, les baleines et les dauphins ; un réflexe profondément enfoui en moi mais que tous ces entraînements réveillent peu à peu.

Les secondes, puis les minutes, défilent, la notion même du temps se déforme en moi. Ne croyez pas que ma soif d'air est moins violente, mais je suis un résilient. Ces heures passées dans l'eau m'ont forgé, m'ont appris à me battre.

Car c'est un réel combat que je livre, visible de l'extérieur. En effet mon corps est secoué de spasmes, mais je garde le contrôle, j'ai appris à le faire ;

mon coach est là, tout près, il veille sur moi, il me parle, c'est mon ange gardien.

Dans ce feu intérieur qui m'embrase, j'arrive à 7 minutes d'apnée. C'est alors que je commence à préparer ma sortie, car c'est le mot, je me prépare à respirer à nouveau. Encore 46 secondes de grappillées, ma saturation sanguine frôle les 40 % d'oxygène et la perte de connaissance me guette si je me laisse aller. Mais j'émerge enfin, l'air frais me remplit et il me faut plusieurs secondes pour m'adapter à nouveau. Je viens de vivre une expérience unique, je suis plus vivant que jamais.

Ces championnats du monde AIDA à Kaunas (Lituanie) et cette belle 6^{ème} place avec 7 min 46 s d'apnée me donnent de la visibilité pour promouvoir mon activité.

Je me sens tellement reconnaissant de ce que m'apporte ce sport que j'ai envie de partager mon expérience.

Faites-vous le cadeau d'essayer en club, lors d'une initiation comme à l'USM Plongée à la piscine de Melun où je m'entraîne.

Jamais d'apnée seul, c'est la première des règles de sécurité.

“ Apprendre à faire de l'apnée, c'est avant tout réapprendre à respirer et apprendre à respirer, c'est apprendre à mieux vivre. ”

Nouvel objectif pour 2025 : réaliser 8 min lors des prochains mondiaux, à Wakayama au Japon. J'en profite pour solliciter les entreprises de la région pour m'aider à financer cette nouvelle saison, car il faut savoir que tous les frais sont à la charge de l'athlète, même lorsque l'on est 6^{ème} mondial.



L'hydratation

Autant il est possible de vivre sans manger un certain temps, en revanche il est impossible de survivre plus de 3 jours sans boire.

Plus de la moitié de notre corps est composé d'eau. Un équilibre entre les apports et les pertes est nécessaire. Nous évacuons environ 2,5 litres d'eau par jour de manière inéluctable (respiration, sudation, urine, selles...), d'où la nécessité d'en boire suffisamment pour compenser (1,5 à 2 l par jour à augmenter lors de fortes chaleurs ou lors d'activités physiques). L'autre partie des apports en eau provient des aliments que nous ingérons mais également du métabolisme des nutriments.

L'eau a différents rôles dans notre organisme : solvant organique, régulation de la température corporelle, transport (sang), réactions métaboliques, élimination des déchets (urine)... D'où le rôle primordial de l'eau pour notre vie.

L'eau entre en jeu également dans la rétention d'eau ainsi que dans l'évolution du poids.

Si on ne boit pas suffisamment, on est déshydraté. Nos cellules sont en manque d'eau, ainsi le peu d'eau que l'on boit rentre tout de suite dedans et n'est donc pas éliminée normalement par les reins. Cette rétention d'eau crée de l'œdème en premier lieu au niveau des membres inférieurs.



“
L'idéal est de bien répartir son apport en eau tout au long de la journée. Pensez à utiliser une gourde ou une bouteille pour quantifier votre hydratation journalière.”

En revanche si l'on boit trop, la vitesse d'élimination par les reins est insuffisante pour éliminer cet excès d'eau, ce qui crée également de l'œdème.

Lorsque l'on maigrit, les adipocytes (cellules contenant la graisse) se vident et leur contenu s'élimine de notre corps via nos fluides corporels (urines, selles...), d'où la nécessité d'un équilibre hydrique quotidien.

Il ne faut pas attendre d'avoir soif pour boire mais anticiper car lorsque l'on ressent cette sensation, on est déjà déshydraté.

Vous l'aurez compris, la majorité de notre hydratation doit être composée d'eau. Vous pouvez tout à fait consommer l'eau du robinet ou bien de l'eau en bouteille. Concernant les eaux gazeuses, privilégiez celles peu riches en sodium comme le Perrier, la San Pellegrino ou encore la Salvétat.

Vous pouvez également consommer des boissons chaudes tant qu'elles sont sans sucre. Concernant les sodas ou les sirops, essayez de les prendre light ou zéro et ce occasionnellement par rapport aux édulcorants qui ne sont pas recommandés pour la santé. Le Pulco citron est en revanche une bonne alternative car il ne contient aucun sucre.

Si vous souhaitez boire du jus de fruit, prenez le 100 % pur jus afin d'éviter l'ajout de sucre. Attention, n'en consommez pas trop souvent car il est nécessaire de presser plusieurs fruits pour faire un jus, ainsi on ingère beaucoup de sucre (le fructose). Pensez à diluer vos jus. Le jus de citron et de tomate peuvent être quant à eux utilisés (peu riches en sucre).

Petit rappel, les boissons alcoolisées ne participent pas à l'hydratation.

Regardez les tableaux de valeurs nutritionnelles lorsqu'ils sont présents sur les contenants.

Charlotte Coup

Diététicienne-nutritionniste
7 rue Poupart d'Avyil, 01 78 49 72 29

Fernand Decoprez

(1860-1906)

L'art et le vélo



Forêt de Fontainebleau,
Fernand Decoprez



Stèle Fernand Decoprez,
cimetière de Bois-le-Roi

En flânant dans le cimetière de Bois-le-Roi, on découvre une magnifique stèle en grès, érigée en l'honneur de Fernand Decoprez, artiste peintre, présentant un arbre et un oiseau sculptés, et un portrait du peintre sur un bas-relief. L'artiste était adepte du vélo et côtoyait une bande d'amis cyclistes, peintres comme lui.



Des origines rouennaises

Fernand Decoprez, né à Rouen le 8 juin 1860, fut l'élève de l'école municipale de peinture et de dessin de Rouen. En 1882, lors de l'exposition municipale des Beaux-Arts, il proposa une toile *Le Pré-aux-Loups*, paysage réalisé à la plume. Puis en 1888, élève de E. Lebel, à Paris, il exposa au Salon des

Cent, siège de la revue *La Plume*, où seuls cent artistes étaient présents. On y retrouvait de grands noms : Alfons Mucha (1860-1939), Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901).

Installation à Brolles (hameau de Bois-le-Roi)

Puis, Fernand vint s'installer à Bois-le-Roi. Le recensement de 1896 affichait qu'il était âgé de 35 ans, son épouse Lucie, 33 ans, et leur fils Fernand, 11 ans, et demeurait avenue de Brolles, aujourd'hui avenue Gallieni.

Notre artiste dessina et peignit la forêt de Fontainebleau : *Les Sapins du Rocher-Cassepot*, *Coucher de Soleil*, *Clairière dans la forêt de Fontainebleau*, *Lisière de la forêt de Fontainebleau*.

Le vélo et les amis peintres

Mais Fernand avait une autre passion : le vélo. Comme le relate son ami Henri André dans ses carnets¹ : "Pâques, 5 avril 1896, Brolles : [à vélo] nous

allons à la maison d'un ami, Decoprez, artiste peintre, mais il est encore au travail en forêt. Après avoir admiré maintes études de notre hôte, impressionniste, nous visitons l'immense atelier ; 16 mai 1901 : nous allons [toujours à vélo] à Brolles avec Auguste et Boinet en passant par Boissy-Saint-Léger, Brie-Comte-Robert et Melun. Itinéraire charmant et peu fréquenté. Plus loin, nous changeons de machine. Je monte l'Acatène et Auguste enfourche Ennice². Il est émerveillé, nous arrivons à Brolles".

Fernand exposa en 1904 à Paris, au Salon d'automne du Grand Palais, un tableau *Octobre le matin*. Il décéda prématurément le 19 février 1906 à Bois-le-Roi, à 46 ans, d'une pneumonie.

Dans le journal de son ami Henri André, on peut trouver : "31 mars 1907, visite nostalgique à Brolles : après Ponthierry, [toujours à vélo], je quitte la route de Fontainebleau pour prendre à gauche, celle de la Table du Roi et bientôt je suis à Brolles. La dernière fois que je vins à Brolles, ce fut pour conduire à sa dernière demeure ce pauvre Fernand, un jour sombre et froid d'hiver. Aujourd'hui tout ruisselle de lumière et de gaieté. Après déjeuner, c'est le pèlerinage à l'atelier, puis au cimetière ; à l'atelier où subsiste son âme d'artiste délicat et consciencieux ; au cimetière où sommeille sa pauvre dépouille endolorie. Dans l'atelier, il me semble que tout à l'heure, la porte va s'ouvrir et qu'il va paraître avec son bon sourire".

Françoise Parize

Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine

Notes

1. Henri André (1868-1947) *Cycliste Parisien à la Belle Epoque*, auteur des carnets
2. L'Acatène était une bicyclette sans chaîne, pourvue d'un arbre de transmission, l'Ennice possédait une chaîne.



Fernand Decoprez



Les deux premières colonies

de reproduction de chauves-souris identifiées à Bois-le-Roi



Pipistrelles communes © Ludovic Jouve

Durant l'été 2024, des inventaires ont été menés à la recherche des chauves-souris dans le patrimoine bâti bacot.

Ces nombreuses soirées d'inventaires ont permis de détecter les deux premières colonies de reproduction pour deux espèces différentes : la pipistrelle de Kuhl et la pipistrelle commune. Les localisations des deux colonies sont maintenant connues et des mesures d'aménagement seront mises en place pour permettre une parfaite cohabitation ! Les premiers résultats de l'étude ont été présentés le 4 juillet aux différentes personnes ayant

accueilli l'équipe de chiroptérologues mobilisés (l'équipe biodiversité de la commune et ses partenaires de Seine-et-Marne Environnement, Azimut 230 et de l'Association Naturaliste de la Vallée du Loing). Une conférence a également été organisée le 11 octobre, toujours pour partager les connaissances sur ces mammifères nocturnes.

Toutes les espèces de chauves-souris sont aujourd'hui menacées en France par la fragmentation de leur habitat et la pollution lumineuse. Elles jouent pourtant un rôle écologique essentiel : elles sont par exemple des auxiliaires

de cultures et sylvicultures et sont bien utiles pour réguler les moustiques. En effet, les chauves-souris sont des mammifères essentiellement insectivores sur le territoire métropolitain. Elles occupent une large gamme d'habitats : loges de pics, fentes d'arbres, décolllement d'écorces, combles, greniers, volets, caves... Sur le territoire bacot, nous dénombrons 14 espèces soit 70 % de la diversité régionale ! Il y a donc un véritable enjeu à préserver leur habitat.

N'hésitez pas à nous signaler des gîtes d'été ou d'hiver chez vous. L'étude continue !



Naturalistes de SEME et Azimut230 dans un tunnel prospecté cet été © Maël Citérin

Bois de Brolles : les conclusions de l'étude présentées par Jeevika Ragava



Maël et Jeevika

Jeevika Ragava a effectué, lors d'un stage de 6 mois au sein de la commune, un diagnostic écologique du bois de Brolles (dénommé également Bois du Coulant).

Les conclusions de son étude ont été présentées le 4 juillet dernier. Les nombreuses prospections réalisées ont

montré l'intérêt écologique de ce site à l'échelle de la commune.

Des recommandations ont été formulées tant pour améliorer sa protection dans le cadre du PLUi que pour favoriser une gestion favorable à la biodiversité (lutte contre les espèces exotiques invasives, maintien du bois mort, débétonisation du ru secondaire...).

Une fresque du climat à la mairie

Vendredi 23 août, une dizaine d'agents a participé à une Fresque du climat animée par un agent communal du service biodiversité.

Cette formation a permis de sensibiliser, d'impliquer, d'échanger sur le changement climatique, ses enjeux et conséquences. Cet atelier a aussi amené les agents communaux à faire émerger des solutions dans le cadre personnel et professionnel pour diminuer les impacts et préserver le

climat et le vivant. L'objectif à terme est de former la majorité des agents communaux et d'ouvrir des sessions durant l'année 2025 de formation au grand public.

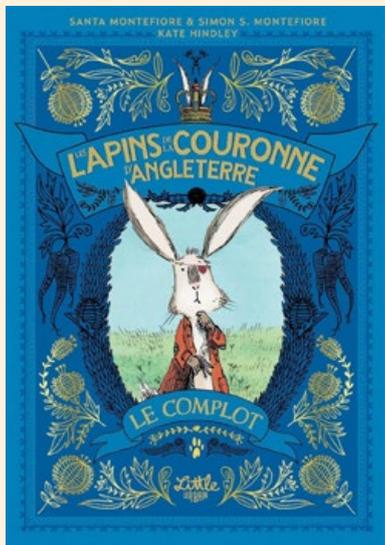
Créée en 2018, la Fresque du climat est un outil fondé sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). C'est une approche ludique, collaborative et mobilisatrice.



© Maël Citérin

Le choix de nos bibliothécaires

Amandine & Carole,
et du Cercle de lecture



Les lapins de la couronne d'Angleterre

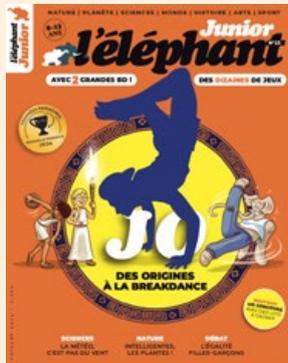
T1 - Le complot

Santa Montefiore

Jeunesse (dès 9 ans)

Tandis qu'un complot visant à photographier la reine d'Angleterre en nuisette plane sur Buckingham Palace, Timmy Poil-Fauve, un lapin maigrichon, se voit entraîné dans une folle aventure londonienne afin de déjouer la conspiration. Nous suivons ses traces, dernier de la famille, moqué par ses frères et sœurs pour son amitié avec un vieux fou et sa piètre résistance physique. Quand un beau jour Timmy apprend que de vilains rats veulent s'en prendre à la monarchie anglaise, il en parlera affolé à Horatio, son vieil ami, qui lui apprendra qu'il existe une confrérie secrète de lapins d'élite ayant promis de défendre la famille royale. Poussé par Horatio, Timmy décide d'aller les rejoindre...

Des personnages extraordinaires, de l'humour (beaucoup), un peu de morale, des illustrations superbes ! Une série de romans jeunesse à découvrir impérativement.



L'éléphant Junior

Jeunesse (9-13 ans)

C'est une revue qui ouvre aux plus jeunes les portes de la connaissance et de la culture de manière ludique et pédagogique.

À l'âge où les enfants ont soif de découvertes, l'éléphant Junior alimente leur curiosité grâce à des dossiers rédigés par des professeurs et des experts ; apaise leurs angoisses sur l'avenir et leur montre que des solutions existent ; leur forge un esprit critique, et leur apprend à reconnaître une information fiable d'une info sur les réseaux sociaux ; développe leur créativité par une lecture active, animée par les jeux et un partage de bonnes idées !

Révolutionnaires !

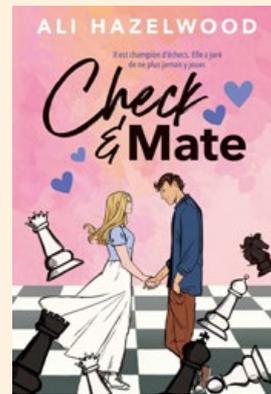
T1 - Les Princes Misère

Régis Hautière

Jeunesse (dès 9 ans)

1792. Menacée par son oncle, le marquis de Valoire, après le décès de ses parents, Céliéne fuit dans les rues de Nantes. Au cœur de cette ville bouleversée par la révolution, la jeune aristocrate rencontre Mélina, Titor et Pince-Mitraille, trois enfants qui l'aident à récupérer son héritage.

Une aventure historique très dynamique se déroulant en plein tourment révolutionnaire à la veille de la proclamation de la Première République et, originalité, non pas à



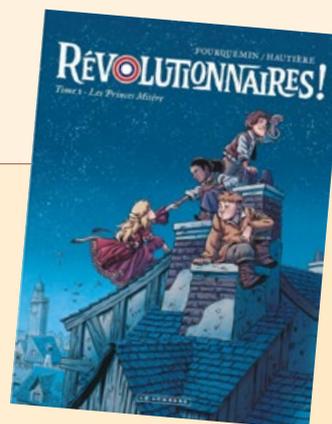
Check & Mate

Ali Hazelwood

Jeunesse (dès 12 ans)

Après que les échecs ont détruit sa famille, Mallory, prodige et fille d'un grand-maître, a juré de ne plus jamais y jouer. Tout bascule lorsque, convaincue par sa meilleure amie de participer à un tournoi caritatif, elle croise Nolan, le champion du monde en titre et star des réseaux sociaux. Une attirance inattendue naît entre eux.

Cette romance young adult parvient à se démarquer par l'originalité de son cadre, le monde des échecs. À travers Mallory, l'auteure explore les défis auxquels les femmes sont confrontées dans ce domaine, où même les plus talentueuses doivent se battre pour être prises au sérieux. L'aspect technique des échecs reste accessible même pour ceux qui ne sont pas familiers avec le jeu. Hazelwood réussit même le pari de le rendre captivant.



Paris mais dans un décor historique décentralisé, Nantes !

Cette BD devrait ravir les plus jeunes avec les aventures rocambolesques vécues par les quatre héros pour tenter de déjouer les plans des sbires du marquis de Valoire, et leur faire découvrir des détails de cette période historique relativement complexe.

Avec un dossier documentaire sur la Révolution française.



La fille de l'illusionniste

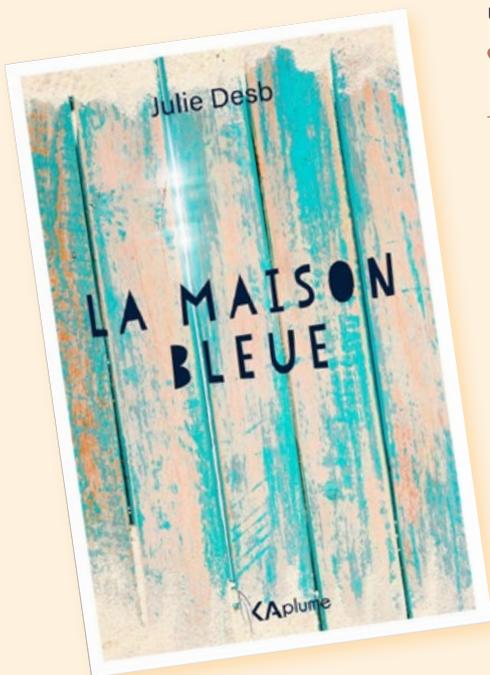
Amita Parikh

Adultes

En 1939 Léna vit dans un cirque magnifique. Mais Léna est en fauteuil roulant extrêmement choyée et surprotégée, elle ne vit pas vraiment, jusqu'au jour où Alexandre un orphelin juif à demi mort arrive au cirque et va changer sa vie. La guerre arrive apportant le nazisme...

J'ai lu ce livre passionnant en deux jours, un page-turner très bien documenté ! Les suppléments sur les sources sont très intéressants.

♥ Danièle



La liste des regrets

Mikki Brammer

Adultes

Clover est thanadoula. À travers ce livre, j'ai découvert le métier de thanadoula : ces accompagnants de fin de vie. Notre pays a beaucoup de progrès à faire pour l'accompagnement de fin de vie, qui souvent se passe dans le silence, ou le non-dit. Clover est une jeune femme très attachante. Elle vit seule avec ses animaux. Son travail, auprès des mourants, est extraordinaire. Elle est à l'écoute de leurs récits, de leurs bonheurs, de leurs regrets, et par sa présence apaise leurs derniers moments. Dans sa vie privée, sa solitude est son refuge, elle peine à aller vers les autres.

C'est un livre plein de sérénité, de douceur, de calme, de paix. C'est un livre qui fait du bien. "Le chagrin, c'est juste de l'amour qui cherche un endroit où se poser..."

♥ Françoise

La maison bleue

Julie Desb

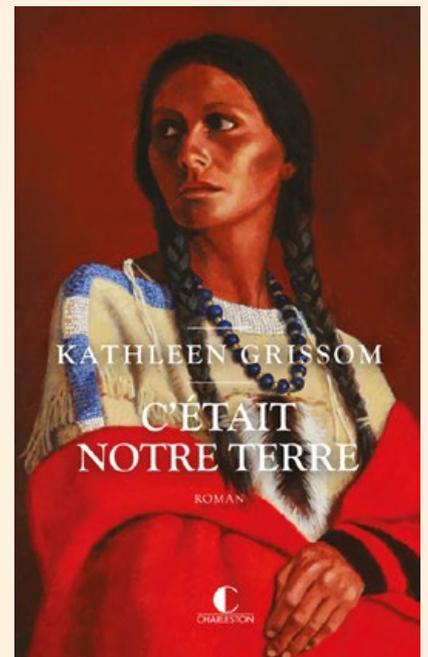
Adultes

Ils sont trois, Léo, Justine et Emma. Enfants ils ont vécu en Bretagne et étaient inséparables. À 40 ans, ils se retrouvent sur les lieux de leur enfance. Ils vont devoir affronter leur passé et le souvenir de ce jour qui les a éloignés, vingt ans auparavant. Pourront-ils enfin guérir leurs blessures ?

À travers ces trois personnages, l'auteur nous parle de construction ou de reconstruction après un drame survenu dans l'enfance. Un bon livre qui se lit vite.

Françoise

C'était notre terre



Kathleen Grissom

Adultes

Cette histoire est inspirée de la guerre qui a opposé les Indiens et les trappeurs canadiens en 1871. Va-la-Première est une jeune fille crow promise en mariage à Gros-Nuage qui hélas va périr lors d'un raid. Sa rencontre avec Abe Farwell, commerçant de fourrures, va changer son destin.

C'est un livre fort, inspiré de fait réels, les personnages semblent sortir des pages pour nous faire vivre leur histoire. Un livre auquel on continue de penser après avoir lu la dernière page.

Carole



PLUi et participation citoyenne

Le projet de PLUi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau a été arrêté en juin lors du Conseil Communautaire. Il déterminera les conditions d'aménagement de notre commune : habitat, mobilité, préservation de la biodiversité, logements sociaux, énergie et patrimoine. Les élus ont rendu leurs avis et commentaires lors du conseil municipal de septembre.

Lors de 4 réunions publiques d'autopromotion déplacée, les élus de la majorité ont tenté de présenter certains principes, sans toutefois permettre à la population de s'approprier ce document technique (cf nos notes et analyse sur notre site). Résultat : un dialogue impossible avec des Bacot.e.s et des associations vent debout contre ce projet et les monologues abscons du Maire.

Pourquoi tant d'agitation ? De tension ? De violence verbale ? En fait, contrairement à ce qu'il est décrit dans ce magazine, la concertation avec la population n'a pas eu lieu ! Les quelques manifestations organisées par l'agglo n'ont pas permis d'ébaucher une réflexion collective.

Comment faciliter la participation des Bacot.e.s à la vie communale ? Il faut de la volonté et des outils ! Parmi ceux-ci, les **conseils de quartiers** que nous réclamons depuis des années auraient pu permettre de recueillir les propositions des habitants, d'expliquer les contraintes, d'obtenir leur adhésion, voire de soulever les difficultés à venir ! Et pour aller plus loin on peut proposer des formations citoyennes. Donner envie aux citoyens de participer aux décisions qui vont orienter la vie publique est un enjeu crucial du devenir de notre démocratie.

Notre association a déjà organisé plusieurs forums participatifs, montrant qu'il est possible d'instaurer un dialogue, d'ouvrir le débat et de trouver des solutions ensemble dès lors qu'on en a l'envie !

Les élus écologistes et citoyens le 30/08/2024

Site : avecvousblr.canalblog.com

Facebook : Avec-Vous-A-Bois-Le-Roi

Tribune libre de la liste "Réussir ensemble avec les Bacots" non reçue.



En 2025, nous profiterons de l'inauguration de la médiathèque. Cela fera bientôt 20 ans que ce projet est dans les cartons des différentes mandatures et c'est bien la majorité actuelle qui va le concrétiser. Les difficultés ont pourtant été nombreuses, les attaques aussi. Nous avons néanmoins maintenu le cap avec détermination en traitant les problématiques les unes après les autres. Rien ne peut ébranler le courage politique quand il est chevillé au corps de vos élus.

Rappelons également le travail remarquable des agents de la commune, en particulier du pôle culturel, très investi dans le projet. La phase de déménagement débutera fin 2024 afin de vous offrir une médiathèque riche en contenus.

Il en va de même avec le projet de maison médicale, espéré par d'autres mandatures, et qui verra le jour en début d'année 2025. Comme pour la médiathèque, nous avons rencontré de nombreux obstacles mais, grâce à l'investissement des équipes médicale et municipale, ce projet avance et nous allons améliorer l'offre de soins sur la commune tout en étant

propriétaire d'un bâtiment aux caractéristiques énergétiques performantes.

Nous pourrions aussi évoquer l'Atlas de la biodiversité, la 1^{ère} vélorue, la réfection de la place Platet, celle de l'avenue Foch, la rénovation de la toiture des Viarons, la création de la salle multiactivité et l'extension de l'ALSH, la sécurisation du stade Langenargen, l'installation d'équipements de Street Workout, de terrains de basket 3x3, l'achat d'une partie du Pavillon Royal pour les activités culturelles, de terrains et d'appartements dans le cadre de la loi SRU.

Toutes ces réalisations sont aussi les vôtres, elles demandent du courage politique mais aussi des efforts au niveau de la taxe foncière. Aucun de ces investissements n'est superflu, ils offrent aux habitants de nouveaux équipements et des services publics de qualité dans une commune où il fait bon vivre.

Liste Unis pour Bois-le-Roi

Naissances



Avril

19 avril 2024
BOIDRON Sola, Bastien

Juin

5 juin 2024
NUYTENS Louis, François,
Laurent

9 juin 2024
PACITTI Anna, Sylvia

Juillet

7 juillet 2024
ELLIS Théodore, Michael

25 juillet 2024
VLAMINCK Marius, André,
Jean-Paul

Août

29 août 2024
HUCHOT BEAUZEL Tristan,
Olivier, Éric

Mariages



Juin

1^{er} juin 2024
Sophie, Julia, Suzanne
DE BERNARDI & Romuald,
Christian SADOINE

15 juin 2024
Claire INNAVONG & Thomas,
Patrick ORTÉGA

22 juin 2024
Claire, Alexandra LACROIX-
ANDRIVET & Adrien, Michel,
Emmanuel QUILLET

27 juin 2024
Daiane CORDEIRO MADEIRA
& Romain, Jérémy DEBROISE

29 juin 2024
Amélie RAMPAZZO &
Aymeric RIGAUDIE

29 juin 2024
Blandine, Sarah GENTHON
& Matthieu, Albert, Vahan
BAGHDOYAN

Août

1^{er} août 2024
Amélie, Sandra JASPART &
Romain, Patrick JUGUET

3 août 2024
Claire, Gisèle, Christiane
AUDITEAU & Mahita
RAZANAKOLONA

Décès



Avril

14 avril 2024
FIORINI Simone, Angèle,
Marie ép. ATLANI (77 ans)

Mai

9 mai 2024
DOCTOBRE Danièle, Marie
ép. LEFEVRE (76 ans)

19 mai 2024
DELARBRE Aimé, Pierre
(91 ans)

Juin

16 juin 2024
SALAUD Françoise, Claudia
veuve BARRAL (102 ans)

Juillet

5 juillet 2024
MACHO Odette, Pierrette
ép. EMENGEARD (70 ans)

13 juillet 2024
ERICMAN Jeannine ép.
ROMAIN (89 ans)

19 juillet 2024
BOUHIER Jean-Claude,
François (85 ans)

31 juillet 2024
FRANÇOIS Monique ép.
VALENTINI (82 ans)

Août

1^{er} août 2024
LEDUC Monique, Bernadette,
Anne-Marie ép. MONTU (89
ans)

13 août 2024
ROUSSEAU Claude, René
(88 ans)

13 août 2024
HAMOT Denise, Adrienne
ép. PERRONNET (93 ans)

15 août 2024
BOUYSSOU Dominique,
Lucien, Étienne (72 ans)

Conformément à la loi Informatique et Libertés complétée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel, les informations figurant ci-dessus sont donc uniquement publiées avec le consentement des familles

TELETHON

INNOVER POUR GUERIR



L'association Tous en Rando se mobilise pour le Téléthon 2024

Samedi 30 novembre

AU PROGRAMME : 3 RANDONNÉES PÉDESTRES

 Bien-être : 4 km

 Joëlettes : 7 km

 Modérée : 10 km

Rendez-vous à 14h

devant la cafétéria de l'Île de Loisirs

AVEC LA PARTICIPATION DE LA FANFARE MAMOUTH

10 € pour les adultes, gratuit pour les enfants
Des urnes seront à disposition au départ des randonnées

**Tous les bénéfices récoltés, randos et goûter,
seront reversés au Téléthon**

Tous les participants réglant par chèque recevront un reçu fiscal de la part de l'AFM Téléthon donnant droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don.

APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT !

Goûter ouvert à tous

à partir de 16h30 au préau Olivier Métra



- Vin chaud, chocolat chaud, jus de fruits... (2 €)
- Gâteaux, viennoiseries, bonbons... (2 €)



**En vous espérant nombreux pour cette
manifestation de la générosité !**

